

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2025

RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES

EXERCICE 2025 - BUDGET PRIMITIF 2025

NOTE DE PRESENTATION

PREAMBULE.....	2
I. LA VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2025.....	4
A. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES	4
B. SYNTHÈSE DES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2025.....	5
II. LA VUE PAR POLITIQUES PUBLIQUES.....	7
III. LA VUE DÉTAILLÉE DU BUDGET PRIMITIF 2025	21
A. SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	21
A.1 Recettes de fonctionnement.....	22
A.2 Dépenses de fonctionnement.....	25
B. LES ÉPARGNES	29
C. SECTION D'INVESTISSEMENT	31
C.1 Recettes d'investissement.....	33
C.2 Dépenses d'investissement.....	35
IV. RATIOS LEGAUX.....	39

PREAMBULE

Pour faire suite aux tendances se dégageant pendant les travaux parlementaires et après censure du gouvernement BARNIER, le gouvernement BAYROU a fait voter un projet de loi de finances 2025 début février 2025. Les points majorants intéressants les communes sont en synthèse les suivants :

Le PLF 2025 a été adopté par l'Assemblée nationale le 5 février, après engagement de la responsabilité du gouvernement de François Bayrou avec utilisation de l'article 49 alinéa 3, puis validé par le Sénat le 6 février 2025. Le texte, élaboré les 30 et 31 janvier, est issu d'une commission mixte paritaire qui s'est entendue sur quelques compromis.

Ainsi, la priorité majeure est de ramener le déficit public à 139 milliards d'euros, pour une part de dette publique qui s'élèverait à 115,5 % du PIB.

Ponction de 2,2 milliards d'euros sur les recettes des collectivités

Alors que le gouvernement Barnier requérait des collectivités de substantielles économies de l'ordre de 5 milliards d'euros, le PLF 2025 de l'Exécutif en place se démontre moins rigoureux. Seulement 2,2 milliards d'euros d'efforts budgétaires seront demandés aux plus grandes collectivités.

Cette contribution va être perçue par 2 moyens :

- Un gel de la TVA représentant un coût de 1,2 milliard d'euros pour les territoires français ;
- L'instauration d'une mise en réserve d'1 milliard d'euros baptisée Dilico (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales). Près de 2 000 collectivités seront sollicitées, à hauteur de 280 millions d'euros pour les régions, de 220 millions d'euros pour les départements et de 500 millions d'euros pour les communes et EPCI.

Fonds vert, DMTO, DGF et versement mobilité

Sur le pan de la transition écologique dans les territoires, le fonds vert est abaissé. Sa réduction est néanmoins moins importante que celle proposée dans la mouture d'octobre du PLF 2025. Il décline de 2,5 milliards d'euros à 1,15 milliard d'euros.

Pour leur donner un coup de pouce financier et leur permettre d'endurer la crise qui les traverse, les départements pourront, pendant 3 ans, augmenter de 4,5 % à 5 % le plafond des DMTO (droits de mutation à titre onéreux) sur les transactions immobilières. Ils auront également la possibilité d'exonérer les primo-accédants ou leur réduire le taux.

Autre bonne nouvelle du PLF 2025, la DGF (dotation globale de fonctionnement) sera réhaussée de 150 millions d'euros et la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) sera maintenue. En contrepartie, les crédits de dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) seront, eux, amoindris.

Enfin, les régions capteront un versement mobilité (VM) de 0,15 % ponctionné sur la masse salariale des entreprises de plus de 11 salariés. Cette contribution sera fléchée vers le financement des trains régionaux.

Mesures impactant les fonctionnaires ainsi que les charges patronales

L'amendement sénatorial proposant d'étendre le délai de carence des fonctionnaires de 1 jour à 3 jours en cas d'arrêt maladie a été complètement écarté.

En revanche, les indemnités journalières versées atteindront désormais le niveau de 90 % et non plus 100 % comme actuellement sauf pour les arrêts supérieurs à 3 mois.

CNRACL : Hausse de 3 points par an jusqu'en 2028

Le décret sur la hausse du taux de cotisation à la CNRACL a été publié au Journal Officiel le 31 janvier 2025. Il acte une mesure qui va fortement impacter les projections budgétaires des 4 prochaines années : l'augmentation de 3 points par an du taux de cotisation d'assurance vieillesse applicable aux rémunérations versées aux fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.

Le taux de cotisation actuel de 31,65 % va atteindre en part patronale 43,65 % à l'horizon 2028.

I. LA VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2025

A. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Pour mémoire, le BP 2025 est construit avec affectation du résultat 2024.

Le BP 2025 a été élaboré en respectant les objectifs présentés dans le cadre du ROB 2025-2026 :

- Le maintien de la qualité de service rendu aux administrés ;
- La stabilité des taux d'imposition ;
- La maîtrise et la rationalisation des charges de fonctionnement ;
- La continuité du plan de sobriété communal pour contenir des coûts liés à l'énergie et l'électricité ;
- La prise en compte des coûts des opérations sur la section d'investissement tout en respectant les engagements du mandat et soutenant un PPI qui reste ambitieux.

Le budget pour 2025 totalise :

Dépenses	BP 2024			BP 2025		
	Réelles	Ordre	Global	Réelles	Ordre	Global
Fonctionnement	5 923 989,00 €	770 518,00 €	6 694 507,00 €	6 064 881,00 €	585 704,00 €	6 650 585,00 €
Investissement	3 891 840,11 €	500 080,00 €	4 391 920,11 €	2 410 394,89 €	200 000,00 €	2 610 394,89 €
	9 815 829,11 €	1 270 598,00 €	11 086 427,11 €	8 475 275,89 €	785 704,00 €	9 260 979,89 €

Recettes	BP 2024			BP 2025		
	Réelles	Ordre	Global	Réelles	Ordre	Global
Fonctionnement	6 694 427,00 €	80,00 €	6 694 507,00 €	6 650 585,00 €	- €	6 650 585,00 €
Investissement	3 121 402,11 €	1 270 518,00 €	4 391 920,11 €	1 824 690,89 €	785 704,00 €	2 610 394,89 €
	9 815 829,11 €	1 270 598,00 €	11 086 427,11 €	8 475 275,89 €	785 704,00 €	9 260 979,89 €

Les présentations sont faites de budget primitif à budget primitif sans intégration des budgets supplémentaires et décisions modificatives.

B. SYNTHÈSE DES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2025

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGER REcul : -0.65 %

Au BP 2025, les recettes de fonctionnement atteignent 6,65 M€ soit un recul de -065% par rapport au BP 2024 (-43 k€).

Cette diminution intègre les impôts et taxes et les impositions directes (chapitres 73 et 731) avec une diminution de - 0.02%.

Avec un recul des impôts et taxes de -5.03% (soit - 11 k€) compensé par une légère augmentation de l'imposition directe de +0.25% (soit + 11k€).

Sur la fiscalité directe, les bases fiscales connaissent une évolution de 1.7% contre 3,9% en 2024.

De leur côté, les dotations versées par l'Etat (DGF et compensations de fiscalité directe) totalisent 790k€ au BP 2025, en diminution de -6.29 %.

Les autres recettes de fonctionnement hors fiscalité (produits des services, autres participations reçues, produits des immeubles, etc.) sont inscrites à hauteur de 1.1 M€ et restent stables en 2025.

UNE PROGRESSION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : + 2,38 %

Les dépenses de fonctionnement (hors charges financières) s'élèvent à 5.9 M€. Elles progressent de 2,10%.

Cette progression intègre :

- une diminution des charges à caractère générales de -1.25%
- une augmentation contenue de la masse salariale de + 0.16%
- une augmentation des autres charges de gestion courante de + 5.36%
- une diminution des atténuations de produits de -11.75%

L'annuité de la dette (750 k€) évolue de +2.27% sans nouvel emprunt en 2025.

DES SOLDES D'ÉPARGNE QUI RESTENT SOLIDES

En neutralisant l'impact des événements conjoncturels, les soldes intermédiaires de gestion sont consolidés au BP 2025 :

- L'épargne de gestion (recettes - dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette) atteint 897k€, en recul à -4.31% ;

- L'épargne brute (épargne de gestion - intérêts de la dette) est de 798 k€, en diminution de -5.99 % ;

- L'épargne nette (autofinancement disponible après remboursement du capital de la dette) se chiffre à 146 k€, en diminution de -27.94 %.

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT QUI RESTE SOLIDE AU BUDGET PRIMITIF : 2.6 M€

La programmation des investissements 2025 est marquée par la budgétisation de programmes qui restent ambitieux et axés sur la transition écologique, l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

Les dépenses d'équipement totalisent 1.7 M€.

PAS D'INSCRIPTION D'UN NOUVEL EMPRUNT

Les investissements du BP 2025 sont financés par des recettes propres (subventions d'équipement, dotations et auto-financement) pour 2.6 M€

UN ENDETTEMENT PREVISIONNEL

Le stock de la dette s'est réduit à 3,5 M€ fin 2024. Compte tenu du capital qui sera remboursé (651 k€), l'endettement prévisionnel de la ville est de + 3.2 M€ à la fin de l'exercice 2025. Le ratio de désendettement (dette / épargne brute) se maintient largement en dessous de la barre des 5 ans : 4,01 années au BP 2025.

En conclusion, malgré la conjugaison d'une inflation résiduelle mais persistante et des recettes en contraction, les grands équilibres financiers de la commune de Franqueville-Saint-Pierre sont préservés dans le budget 2025, ce qui permet d'inscrire un programme d'investissement qui reste ambitieux.

II. LA VUE PAR POLITIQUES PUBLIQUES

La préparation budgétaire 2025 s'est inscrite dans une dynamique novatrice engagée en 2024 qui inclue les politiques publiques communales. L'ensemble du budget a été porté et identifié au travers du prisme des enjeux de notre territoire en lien avec les objectifs de la mandature.

En effet, il ne faut pas perdre de vue que, la commune est le creuset du sens public, des responsabilités et des valeurs publiques locales et qu'elle est l'échelon territorial le plus proche des citoyens. Aussi, face aux enjeux et aux crises actuelles, elle a toute sa part pour concevoir autrement l'action publique locale.

Les crises vécues au cours de la première partie de mandature dont certains effets se font encore sentir ont exacerbé les enjeux stratégiques des territoires : ***assurer la transition écologique, aménager durablement les territoires, favoriser les modes de déplacements économes et alternatifs, accompagner les administrations dans leur transition verte, maximiser les offres de logements pour toutes et tous, soutenir et accélérer la mixité sociale au cœur des territoires, repenser les espaces publics, consolider la proximité, le vivre ensemble dans une logique de tranquillité publique, développer l'attractivité des territoires et adapter l'offre à l'évolution des besoins des familles, favoriser la continuité pédagogique, mobiliser la culture comme un outil de promotion et d'inclusion tout en diversifiant ses offres, contribuer aux objectifs nationaux en matière de développement et d'augmentation de pratiquants sportifs sur le territoire en prenant en compte les nouvelles attentes des citoyens ou encore la lutte contre les inégalités.***

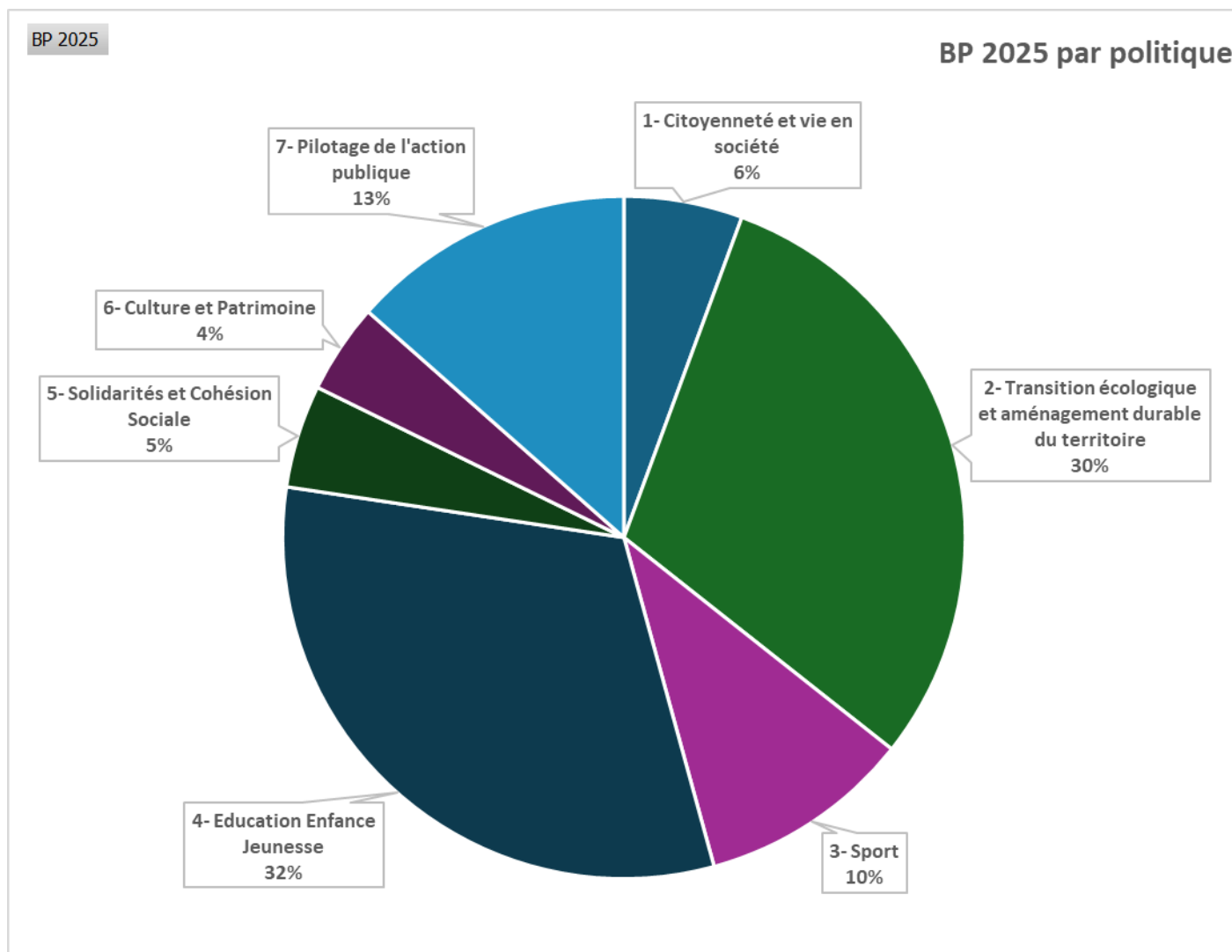
Autant d'enjeux stratégiques auxquels la commune en sa qualité d'échelon de proximité est sollicitée.

Dans le cadre de la gouvernance communale, des axes centraux viennent abonder les politiques publiques communales et concourir à répondre aux enjeux du territoire :

- Préparer notre commune aux changements à venir, grâce notamment à l'intensification des politiques communales ;
- Maintenir la gestion quotidienne en défendant et développant le service public ;
- Développer la commune dans le cadre d'une urbanisation maîtrisée en atteignant les obligations réglementaires ;
- Faire vivre la commune au travers notamment des différents événementiels et animations ;
- Mettre en œuvre la transition écologique ;
- Assurer le cadre de vie de la population ;

Les politiques présentées ci-après et les actions entreprises à leurs titres intègrent ces grands axes. 7 politiques communales ont été identifiées et sont soutenues par les moyens financiers au titre de « l'accompagnement des politiques publiques ».

Les politiques communales sont réparties comme suit au titre du BP 2025 :



La répartition budgétaire 2025 des politiques dans le cadre des dépenses et recettes réelles :

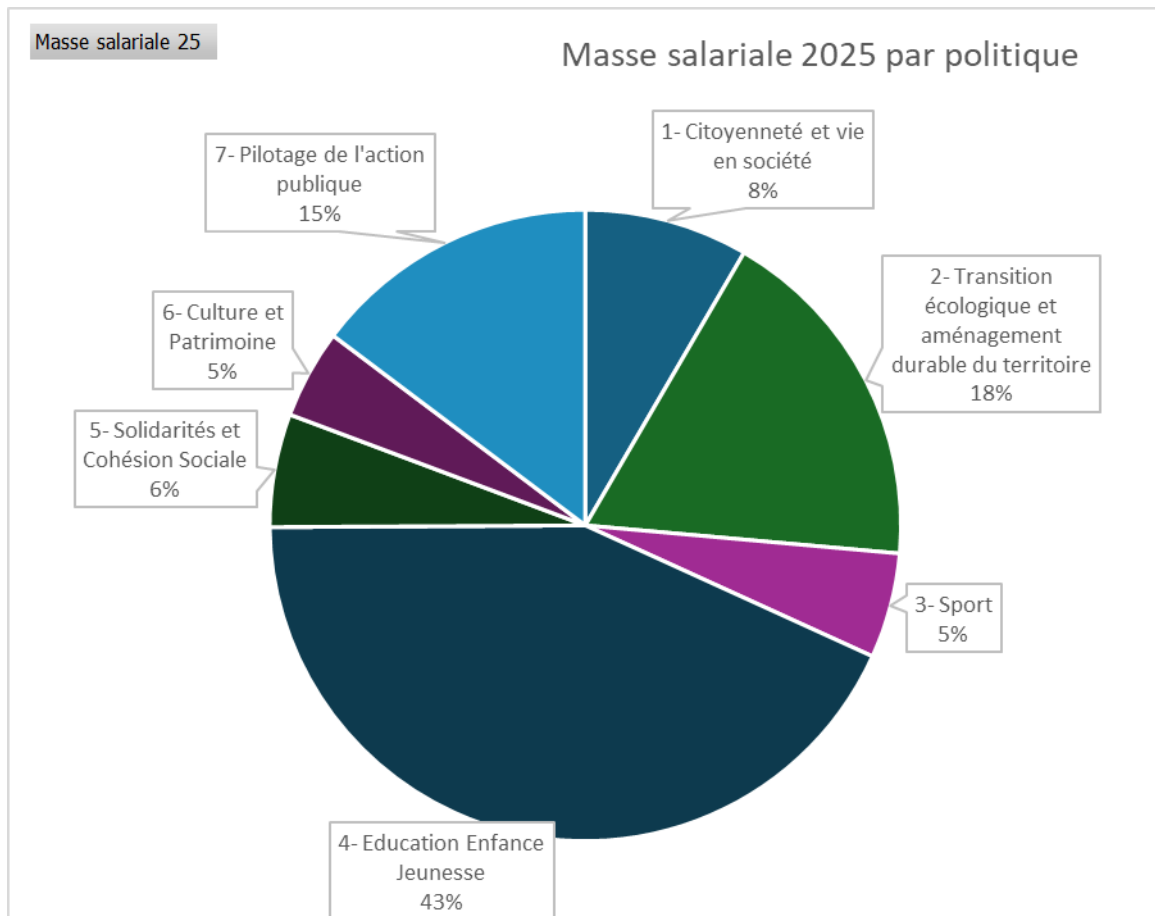
	Fonct. 2025	Invest.2025	BP 2025
1- Citoyenneté et vie en société	231 334 €	40 317 €	271 651 €
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	819 093 €	1 060 696 €	1 879 789 €
3- Sport	165 604 €	401 097 €	566 701 €
4- Education Enfance Jeunesse	1 799 339 €	185 900 €	1 985 239 €
5- Solidarités et Cohésion Sociale	222 849 €	- €	222 849 €
6- Culture et Patrimoine	182 205 €	- €	182 205 €
7- Pilotage de l'action publique	717 790 €	72 492 €	790 282 €
Total général	4 138 214 €	1 760 502 €	5 898 716 €

* à l'arrondi le plus proche

En 2025, la masse salariale (salaires, régimes indemnitaires et aux politiques ; les services supports sont intégrés à chaque politique.

	Masse salariale - 2025	Budget Primitif 2025	% Masse salariale sur la politique
1- Citoyenneté et vie en société	299 618 €	370 065 €	80,96%
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	643 677 €	1 978 203 €	32,54%
3- Sport	192 318 €	665 115 €	28,92%
4- Education Enfance Jeunesse	1 538 995 €	2 083 653 €	73,86%
5- Solidarités et Cohésion Sociale	207 038 €	321 263 €	64,45%
6- Culture et Patrimoine	162 538 €	280 619 €	57,92%
7- Pilotage de l'action publique	526 114 €	888 696 €	59,20%
Total général	3 570 298 €	6 587 614 €	

Répartition



Evolution 2024/2025 par politique de la Masse salariale :

	Masse salariale 24	Masse salariale 25
1- Citoyenneté et vie en société	303 895 €	299 618 €
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	632 120 €	643 677 €
3- Sport	194 320 €	192 318 €
4- Education Enfance Jeunesse	1 488 571 €	1 538 995 €
5- Solidarités et Cohésion Sociale	199 699 €	207 038 €
6- Culture et Patrimoine	136 697 €	162 538 €
7- Pilotage de l'action publique	639 914 €	526 114 €
Total général	3 595 216 €	3 570 298 €

Chaque politique est servie par des objectifs qui déclinent les
au titre de l'année 2025 :

	Budget Primitif 2025
1- Citoyenneté et vie en société	370 065 €
1.1 - Développer la démocratie locale	8 960 €
1.2 - Assurer la sécurité et la tranquillité publique et prévenir la délinquance	49 787 €
1.3 - Prévenir les risques et accompagner la population en cas de crise	11 700 €
Ressources humaines affectées	299 618 €
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	1 978 203 €
2.1 - Accompagner le passage à une transition énergétique et écologique douce	447 870 €
2.2 - Développer et favoriser les modes de déplacements doux	4 180 €
2.3 - Assurer une haute qualité des espaces publics	842 476 €
2.4 - Assurer un aménagement urbain et un territoire raisonné, solidaire et de qualité	40 000 €
Ressources humaines affectées	643 677 €
3- Sport	665 115 €
3.1 - Renforcer le lien avec les associations du territoire	69 000 €
3.2 - Disposer d'infrastructures remises aux normes et modernisées pour renforcer l'attractivité auprès des clubs et usagers	401 097 €
3.3- Impulser de nouvelles actions avec les acteurs de territoire pour faire évoluer l'offre des animations sportives	2 700 €
Ressources humaines affectées	192 318 €
4- Education Enfance Jeunesse	2 083 653 €
4.1 - Renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs	6 000 €
4.2 - Contribuer à l'autonomie et à l'émancipation des enfants et des jeunes	45 340 €
4.3 Accompagner l'expression et la participation des jeunes Franquevillais	6 400 €
4.4 - Moderniser l'approche de la jeunesse à travers des modes d'actions adaptés aux besoins, aux attentes et aux pratiques	3 190 €
4.5 - Contribuer à l'égalité des chances dans l'accès à l'apprentissage	55 727 €
4.6 - Maintenir en restauration collective la qualité nutritionnelle tout en contribuant à développer une éducation au goût	258 001 €
4.7 - Permettre l'accès à des conditions d'apprentissage optimales	170 000 €
Ressources humaines affectées	1 538 995 €
5- Solidarités et Cohésion Sociale	321 263 €
5.3 - Renforcer la cohésion sociale, le vivre ensemble et l'intergénérationnel	104 225 €
5.4 - Réduire la fracture numérique	10 000 €
Ressources humaines affectées	207 038 €
6- Culture et Patrimoine	280 619 €
6.1 - Développer et faciliter l'accès à la culture à toutes et tous	27 081 €
6.2 - Développer une offre diversifiée	91 000 €
6.3 - Valoriser et entretenir le patrimoine historique communal	- €
Ressources humaines affectées	162 538 €
7- Pilotage de l'action publique	888 696 €
7.1 - Communiquer et promouvoir l'action publique locale	6 244 €
7.2 - Moderniser et sécuriser les outils et matériels pour améliorer la qualité d'accueil et de service	356 338 €
Ressources humaines affectées	526 114 €
Total général	6 587 614 €

Dans le cadre de la préparation budgétaire, les différentes politiques ont été déclinées au niveau le plus fin à savoir les actions qui sont présentées budgétairement ci-après.

1. CITOYENNETE ET VIE EN SOCIETE

Au travers cette politique, la commune souhaite développer le lien d'appartenance à une communauté semi-urbaine, la qualité de vie, la sécurité des citoyens, la proximité des commerces, la solidarité de la population face aux risques encourus.

Des actions sont engagées afin de participer à l'éducation des enfants sur les thèmes liés à la sécurité routière, à la prévention de la délinquance et au bien vivre ensemble.

D'autre part, les actions entreprises doivent concourir à rendre attractif la commune de Franqueville-Saint-Pierre et à consolider sa place sur le plateau Est de Rouen.

La défense du service public sera au cœur de toutes les politiques mises en œuvre et notamment celle de la Vie en société.

Budget 2025

Dépenses de fonct.

329 748 €

Recettes de fonct.

2 000€

Dépenses d'Inv.

40 317 €

Recettes d'Inv.

30 105 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

1.1 DEVELOPPER LA DEMOCRATIE LOCALE

1.2 ASSURER LA SECURITE ET LA TRANQUILLITE PUBLIQUE ET PREVENIR LA DELINQUANCE

1.3 PREVENIR LES RISQUES ET ACCOMPAGNER LA POPULATION EN CAS DE CRISE

1.4 CONTRIBUER A LA REVITALISATION DU COMMERCE DE PROXIMITE

LES ACTIONS 2025

	Fonct. 25	Invest. 25	BP 2025
1- Citoyenneté et vie en société	329 748 €	40 317 €	370 065 €
1.1 - Développer la démocratie locale	8 960 €		8 960 €
Accompagner et soutenir les événements de vie associative locale - Journée des associations	3 560 €		3 560 €
Développer le lien de proximité au travers de temps forts : Accueil nouveaux habitants, Accueil	2 400 €		2 400 €
Soutenir financièrement les associations	3 000 €		3 000 €
1.2 - Assurer la sécurité et la tranquillité publique et prévenir la délinquance	9 470 €	40 317 €	49 787 €
Alarmes intrusions bats cmx - école de musique	- €	10 000 €	10 000 €
Animer la semaine de la Prévention routière	9 470 €		9 470 €
Vidéo protection	- €	30 317 €	30 317 €
1.3 - Prévenir les risques et accompagner la population en cas de crise	11 700 €	- €	11 700 €
Animer et suivre le Plan Communal de Sauvegarde	2 400 €		2 400 €
Mettre en place et animer la Réserve Communale de Sécurité Civile	1 200 €		1 200 €
Participer à la semaine de la résilience	8 100 €		8 100 €
Ressources humaines affectées	299 618 €		299 618 €
Ressources humaines affectées	299 618 €		299 618 €

2. TRANSITION ECOLOGIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Pour adapter la commune aux défis de demain, il convient de prévoir un aménagement du territoire raisonné et durable en intégrant les aspects écologiques.

Les voiries de la commune doivent intégrer les nouveaux modes de déplacements afin de créer la mixité nécessaire entre les voitures, les transports en communs, les vélos et les piétons et un meilleur partage de l'espace public.

Les bâtiments communaux doivent répondre aux exigences climatiques à venir et les réhabilitations nécessaires pour économiser l'énergie doivent être entreprises.

L'urbanisation indispensable au développement de la commune doit intégrer la notion de mixité sociale et doit permettre à la commune de bénéficier de nouveaux équipements tels la résidence « sénior », une résidence « étudiante » et un EHPAD.

Budget 2025

Dépenses de fonct.

917 507€

Recettes de fonct.

0 €

Dépenses d'Inv.

1 060 696 €

Recettes d'Inv.

25 000 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

2.1 ACCOMPAGNER LE PASSAGE A UNE TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE DOUCE (espaces communaux, bâtiments...)

2.2 DEVELOPPER ET FAVORISER LES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX

2.3 ASSURER UNE HAUTE QUALITE DES ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS

2.4 ASSURER UN AMENAGEMENT URBAIN ET UN TERRITOIRE RAISONNE, SOLIDAIRE ET DE QUALITE

LES ACTIONS 2025

	Fonct. 25	Invest. 25	BP 2025
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	917 507 €	1 060 696 €	1 978 203 €
2.1 - Accompagner le passage à une transition énergétique et écologique douce	7 380 €	440 490 €	447 870 €
Achat de composteurs	- €	5 000 €	5 000 €
Chauffage : P3 modernisation des infrastructures de chauffage des bâtiments communaux	- €	25 000 €	25 000 €
Eclairage LED espaces publics : tennis	- €	30 000 €	30 000 €
Point apport volontaire PAV	- €	490 €	490 €
Réhabilitation extérieure du complexe DOUILLET (APCP)	- €	300 000 €	300 000 €
Sensibiliser à la conduite éco responsable et aux risques routiers professionnels des agents communaux et des lycéens	2 100 €		2 100 €
2.2 - Développer et favoriser les modes de déplacements doux	4 180 €	- €	4 180 €
Communiquer et prévenir sur l'utilisation des voies réservées aux modes de déplacements doux	4 180 €		4 180 €
2.3 - Assurer une haute qualité des espaces publics	262 270 €	580 206 €	842 476 €
Accessibilité des bâtiments communaux	- €	23 749 €	23 749 €
Acquisitions extincteurs : bâtiments publics	- €	5 000 €	5 000 €
Aménagements des espaces publics (EHPAD)	- €	70 000 €	70 000 €
Aménager et entretenir les espaces publics communaux -	137 645 €		137 645 €
Budget participatif - aménagement des espaces publics 2024	- €	100 000 €	100 000 €
Budget participatif - aménagement des espaces publics 2025	- €	80 000 €	80 000 €
Entretien les bâtiments communaux - qualité d'accueil du public	124 625 €		124 625 €
Entretien et aménagement des cimetières	- €	50 000 €	50 000 €
Fonds de concours effacement des réseaux	- €	120 057 €	120 057 €
Implantation d'une nouvelle aire de jeux à proximité de la crèche communale	- €	30 000 €	30 000 €
Réhabilitation Monument aux morts place Ragot	- €	30 000 €	30 000 €
Travaux réhabilitation facades Hôtel de Ville	- €	21 400 €	21 400 €
Travaux sur les sites d'accueils : HDV : banque accueil et parking personnel	- €	30 000 €	30 000 €
Végétalisation des espaces publics et aménagements extérieurs	- €	20 000 €	20 000 €
2.4 - Assurer un aménagement urbain et un territoire raisonné, solidaire et de qualité	- €	40 000 €	40 000 €
Aménagement d'un espace public mutualisé - Terrain maison blanche - Etude - concours archi	- €	40 000 €	40 000 €
Ressources humaines affectées	643 677 €		643 677 €
Ressources humaines affectées	643 677 €		643 677 €

Cette année 2025 comme en 2024 fera une large part à la Transition écologie et l'Aménagement du territoire avec + 30% du BP 2025 et 60 % du PPI qui y sera consacré.

De plus, pour répondre aux enjeux de sens et de participation au sein de l'action locale, 80 k€ seront consacrés à un budget participatif édition 2025 visant à l'amélioration des espaces publics et du cadre de vie.

3. SPORT

Le SPORT et les activités sportives constituent par excellence une politique d'inclusion, d'apprentissage ainsi qu'un levier d'actions au service des autres politiques transversales telles que le développement durable, la lutte contre les inégalités sociales ou les inégalités femmes-hommes, le handicap et le sport adapté ou encore l'éducation et la culture...

Les associations sportives sont la clef de voute de l'organisation du sport en France.

A ce titre et afin d'aider leur fonctionnement, la commune entend maintenir le soutien financier accordé aux associations au travers des subventions mais également au travers des manifestations et évènementiels (Printemps des sportives, Village des sports...) afin de renforcer son image et son rayonnement et d'animer la vie locale (au travers notamment de la labellisation « Ville Active et Sportive »).

Au travers de cette politique, la commune souhaite dans le cadre de ses actions :

- Soutenir les associations sportives de la commune ou du territoire du Plateau Est
- Maintenir les infrastructures dans un état compatible à l'exercice du sport et veiller à la sécurité ses sportifs
- Développer le sport pour tous et favoriser l'accès à l'activité sportive aux personnes en situation d'handicap
- Maintenir et développer la qualité de l'offre sportive et de l'activité physique

Budget 2025	LES AXES DE LA POLITIQUE :
Dépenses de fonct.	3.1 RENFORCER LE LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES SUR LE TERRITOIRE
264 018 €	
Recettes de fonct.	3.2 DISPOSER D'INFRASTRUCTURES REMISES AUX NORMES ET MODERNISEES POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITE AUPRES DES CLUBS ET USAGERS
0 €	
Dépenses d'Inv.	3.3 IMPULSER DE NOUVELLES ACTIONS AVEC LES ACTEURS DE TERRITOIRE POUR FAIRE EVOLUER L'OFFRE DES ANIMATIONS SPORTIVES
401 097 €	
Recettes d'Inv.	
301 225 €	

LES ACTIONS 2025

	Fonct. 25	Invest. 25	BP 2025
3- Sport	264 018 €	401 097 €	665 115 €
3.1 - Renforcer le lien avec les associations du territoire	69 000 €		69 000 €
Mettre à l'honneur des sportifs Franquevillais : cérémonie	500 €		500 €
Soutenir "les Sports" au travers d'évènements locaux	2 000 €		2 000 €
Soutenir financièrement les associations	66 500 €		66 500 €
3.2 - Disposer d'infrastructures remises aux normes et modernisées pour renforcer l'attractivités auprès des clubs et usagers	- €	401 097 €	401 097 €
Complexe sportif : acquisition vitrines et règlement hauteur paniers basket hors APCP	- €	8 000 €	8 000 €
Vestiaire de foot : Réhabilitation (APCP)	- €	393 097 €	393 097 €
3.3- Impulser de nouvelles actions avec les acteurs de territoire pour faire évoluer l'offre des animations sportives	2 700 €		2 700 €
Développer la pratique du Sport auprès des enfants : Semaine "Village des Sports"	200 €		200 €
Encourager la pratique féminine des Sports : le Printemps des sportives	2 500 €		2 500 €
Ressources humaines affectées	192 318 €		192 318 €
Ressources humaines affectées	192 318 €		192 318 €

4. EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

En lien avec les différents acteurs de l'Education, la commune souhaite contribuer à l'épanouissement des enfants, à l'autonomie et à l'émancipation des enfants et des jeunes.

Face à l'apprentissage la commune, en mettant à disposition des équipements adaptés, des moyens humains, des tarifs sociaux, entend contribuer à l'égalité des chances des petits franquevillais.

Au travers des actions ciblées vers les enfants et les parents, la commune développera l'éducation civique, écologique, sécuritaire de manière à sensibiliser ses publics aux problèmes sociétaux actuels.

LES AXES DE LA POLITIQUE :

4.1 RENFORCER LA COOPERATION ENTRE LES ACTEURS EDUCATIFS

4.2 CONTRIBUER A L'AUTONOMIE ET A L'EMANCIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

4.3 ACCOMPAGNER L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION DES JEUNES FRANQUEVILLAIS

4.4 MODERNISER L'APPROCHE DE LA JEUNESSE A TRAVERS DES MODES D'ACTION ADAPTES AUX BESOINS, AUX ATTENTES ET AUX PRATIQUES

4.5 CONTRIBUER A L'EGALITE DES CHANCES DANS L'ACCES A L'APPRENTISSAGE

4.6 MAINTENIR EN RESTAURATION COLLECTIVE LA QUALITE NUTRITIONNELLE TOUT EN CONTRIBUANT A DEVELOPPER UNE EDUCATION AU GOUT

4.7 PERMETTRE L'ACCES A DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE OPTIMALES (MODERNISATION, ACCESSIBILITE, SECURISATION DES ECOLES...)

Budget 2025

Dépenses de fonct.

1 897 753 €

Recettes de fonct.

1 064 681 €

Dépenses d'Inv.

185 900 €

Recettes d'Inv.

0 €

LES ACTIONS 2025

	Fonct. 25	Invest. 25	BP 2025
4- Education Enfance Jeunesse	1 897 753 €	185 900 €	2 083 653 €
4.1 - Renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs	6 000 €		6 000 €
Soutenir financièrement les associations	6 000 €		6 000 €
4.2 - Contribuer à l'autonomie et à l'émancipation des enfants et des jeunes	45 340 €		45 340 €
Péreniser l'ensemble des activités extrascolaires et estivales du club des ados	9 078 €		9 078 €
Péreniser les accueils estivaux extrascolaires et des camps	11 590 €		11 590 €
Proposer une offre d'accueil pendant les vacances scolaires (accueils extrascolaires)	15 107 €		15 107 €
Proposer une offre d'accueil Périscolaire les matins, soirs et mercredis	9 565 €		9 565 €
4.3 Accompagner l'expression et la participation des jeunes Franquevillais	6 400 €		6 400 €
CME	6 400 €		6 400 €
4.4 - Moderniser l'approche de la jeunesse à travers des modes d'actions adaptés aux besoins, aux attentes et aux pratiques	3 190 €		3 190 €
Créer un jardin potager - jardin pédagogique	2 090 €		2 090 €
Sensibiliser à la prévention des addictions pour les scolaires	1 100 €		1 100 €
4.5 - Contribuer à l'égalité des chances dans l'accès à l'apprentissage	39 827 €	15 900 €	55 727 €
Autres dépenses de fonctionnement	39 827 €		39 827 €
Dotations : parc informatique et vidéo projecteurs	- €	15 900 €	15 900 €
4.6 - Maintenir en restauration collectivité la qualité nutritionnelle tout en contribuant à développer une éducation au goût	258 001 €		258 001 €
Continuer et amplifier la Semaine du goût	2 520 €		2 520 €
Soutenir une restauration scolaire de qualité (déjeuners et goûters) Enfance et Petite Enfance : mettre en place des repas à thèmes chaque mois	255 481 €		255 481 €
4.7 - Permettre l'accès à des conditions d'apprentissage optimales	- €	170 000 €	170 000 €
EMLL : Réhab rénov (diags, volet thermique, accessibilité, mise aux normes vestiaires, extension) (APCP)	- €	20 000 €	20 000 €
EPLL : Réhab rénov (diag, volet thermique, accessibilité, cantine, mise aux normes sanitaires, préau) (APCP)	- €	20 000 €	20 000 €
Mobilier équipements divers : Crèche, Restauration et Enfance Jeunesse	- €	20 000 €	20 000 €
Mobilier équipements divers : Ecoles	- €	20 000 €	20 000 €
Mobilier équipements divers : Restauration scolaire (matériel et mobilier de restauration scolaire)	- €	40 000 €	40 000 €
Travaux sur les sites d'accueils : écoles crèche restauration	- €	50 000 €	50 000 €
Ressources humaines affectées	1 538 995 €		1 538 995 €
Ressources humaines affectées	1 538 995 €		1 538 995 €

5. SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE

La commune souhaite être un acteur de toutes les solidarités. Fortement attachée aux valeurs de solidarité, d'égalité et de fraternité, Franqueville-Saint-Pierre est engagée dans la lutte des inégalités et promeut les solidarités et la cohésion sociale.

Au travers des actions menées par son CCAS mais également par les autres services communaux, la commune entend faciliter l'accueil, l'accompagnement en matière sociale mais également lutter contre les formes d'inégalités à l'instar de l'illectronisme.

Le choix a été fait d'être un acteur actif dans l'insertion ou la réinsertion professionnelle par l'accueil de nombreux publics au sein des effectifs communaux (personnes en reclassement ou reconversion professionnelle, alternance, apprentissage...).

La commune soutient également les associations impliquées dans le secteur de toutes les solidarités.

La place des anciens sera prise en compte et des actions vers ses derniers seront mises en œuvre afin de lutter contre l'isolement, la fracture numérique et permettre à notre commune de tisser le lien indispensable entre les générations.

La commune développera des aides vers les publics les plus défavorisés qui sont touchés par les aléas de la vie et qui traversent une période difficile liée à un accident, à un décès, à une perte d'emploi, aux difficultés économiques.

Enfin, les manifestations et évènements qui contribuent à la cohésion et au vivre ensemble seront soutenues et pérennisées.

Budget 2025

Dépenses de fonct.

321 263 €

Recettes de fonct.

0 €

Dépenses d'Inv.

0 €

Recettes d'Inv.

0 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

5.1 DEVELOPPER DES AIDES ET DE LA TARIFICATION MUNICIPALE EN SOUTIEN AUX PERSONNES ISOLEES OU FAMILLES QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTES

5.2 ACCOMPAGNER A L'INSERTION OU REINSERTION A L'EMPLOI

5.3 RENFORCER LA COHESION SOCIALE, LE VIVRE ENSEMBLE ET L'INTERGENERATIONNEL

5.4 REDUIRE LA FRACTURE NUMERIQUE

LES ACTIONS 2025

	Fonct. 25	Invest. 25	BP 2025
5- Solidarités et Cohésion Sociale	321 263 €	- €	321 263 €
5.3 - Renforcer la cohésion sociale, le vivre ensemble et l'intergénérationnel	104 225 €		104 225 €
Développer des animations favorisant le lien social et le vivre ensemble : Marche populaire	1 500 €		1 500 €
Pérenniser les manifestations annuelles qui contribuent à la cohésion : Fête de la Musique, Festival de l'humour du Plateau Est...)	47 765 €		47 765 €
Promouvoir le devoir de mémoire : commémorations	2 460 €		2 460 €
Soutenir financièrement les associations	20 600 €		20 600 €
Soutenir l'Action sociale - Subvention au CCAS	31 900 €		31 900 €
5.4 - Reduire la fracture numérique	10 000 €	- €	10 000 €
Animer des ateliers de formation aux outils numériques	10 000 €		10 000 €
Ressources humaines affectées	207 038 €		207 038 €
Ressources humaines affectées	207 038 €		207 038 €

6. CULTURE ET PATRIMOINE

La commune souhaite développer l'accès à la culture en :

- Diversifiant son offre de manière à toucher les différents publics
- En offrant la possibilité d'accéder à la culture aux publics défavoriser en mettant en place une politique tarifaire
- En permettant par le biais de « pass-culture » aux jeunes d'accéder à la culture

La commune entend soutenir et accompagner l'écosystème foisonnant et riche d'énergies créatives et d'initiatives au travers des subventions versées, des locaux mis à disposition, du soutien et de la participation à de nombreux festivals ainsi que par l'accueil en résidence d'une compagnie.

Franqueville-Saint-Pierre souhaite également se positionner comme facilitatrice aux initiatives artistiques et culturelles au travers de nouveaux partenariats notamment avec l'Opéra de Rouen.

Enfin, le patrimoine communal sera entretenu et valoriser en inscrivant notamment certains édifices dans la journée nationale du patrimoine.

Budget 2025

Dépenses de fonct.

280 619 €

Recettes de fonct.

14 000 €

Dépenses d'Inv.

0 €

Recettes d'Inv.

0 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

6.1 DEVELOPPER ET FACILITER L'ACCES A LA CULTURE A TOUTES ET TOUS

6.2 DEVELOPPER UNE OFFRE DIVERSIFIEE

6.3 - VALORISER ET ENTRETENIR LE PATRIMOINE HISTORIQUE COMMUNAL

LES ACTIONS 2025

	Fonct. 25	Invest. 25	BP 2025
6- Culture et Patrimoine	280 619 €	- €	280 619 €
▣ 6.1 - Développer et faciliter l'accès à la culture à toutes et tous	27 081 €		27 081 €
Développer une programmation culturelle annuelle pour tous les publics (création d'un programme culturel annuel, diversification de l'offre culturelle)	27 081 €		27 081 €
▣ 6.2 - Développer une offre diversifiée	91 000 €		91 000 €
Intensifier et ouvrir de nouveaux partenariats culturels : devenir site d'accueil de diffusion de l'Opéra de Rouen et mettre en place la médiation culturelle	3 000 €		3 000 €
Soutenir financièrement les associations	88 000 €		88 000 €
⊕ 6.3 - Valoriser et entretenir le patrimoine historique communal	- €	- €	- €
▣ Ressources humaines affectées	162 538 €		162 538 €
Ressources humaines affectées	162 538 €		162 538 €

7. PILOTAGE DE L'ACTION PUBLIQUE

Pour mener l'ensemble des actions publiques définies par la commune, celle-ci développe un pilotage dynamique qui s'appuie sur des personnels compétents, formés et outillés.

La politique de gestion des ressources humaines engagée par la commune va permettre de rendre le métier de fonctionnaire au service de la population plus attractif en mettant en place des modes de rémunération plus ambitieux et attirants, des dispositifs d'équilibre entre le temps de travail et le temps personnel plus modernes.

La communication et ses outils permettent de mieux rendre compte de l'action publique menée mais également d'initier la participation citoyenne et promeut l'action sur le territoire communale.

Budget 2025

Dépenses de fonct.

816 204 €

Recettes de fonct.

0 €

Dépenses d'Inv.

72 492 €

Recettes d'Inv.

0 €

LES AXES DE LA POLITIQUE :

7.1 METTRE EN PLACE UN PILOTAGE STRATEGIQUE ET VALORISANT DES ACTIONS ET DES RESSOURCES

7.2 MODERNISER ET SECURISER LES OUTILS ET MATERIELS DES AGENTS COMMUNAUX POUR AMELIORER LA QUALITE D'ACCUEIL ET DE SERVICE

7.3 DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE

LES ACTIONS 2025

	Fonct. 25	Invest. 25	BP 2025
7- Pilotage de l'action publique	816 204 €	72 492 €	888 696 €
7.1 - Communiquer et promouvoir l'action publique locale	6 244 €		6 244 €
Communiquer et promouvoir l'action publique locale : Bulletin Municipal, réseaux sociaux et applicatifs d'informations...	6 244 €		6 244 €
7.2 - Moderniser et sécuriser les outils et matériels pour améliorer la qualité d'accueil et de service	283 846 €	72 492 €	356 338 €
Acquisition matériel téléphonie IP - VOIP	- €	16 492 €	16 492 €
Dotations : parc informatique et vidéo projecteurs des services municipaux	- €	26 845 €	26 845 €
Garantir et sécuriser les procédures de la collectivité - Informatique et téléphonie - Fibre	113 891 €		113 891 €
Garantir et sécuriser les procédures de la collectivité - Maintenance des équipements	127 349 €		127 349 €
Logiciel supervision - Alarmes bâtiments communaux	- €	5 935 €	5 935 €
Modernisation des outils informatiques - logiciels solutions hébergées	42 606 €		42 606 €
Renouvellement d'équipements divers (services communaux)	- €	21 137 €	21 137 €
Sécurité informatique - clés	- €	2 082 €	2 082 €
Ressources humaines affectées	526 114 €		526 114 €
Ressources humaines affectées	526 114 €		526 114 €

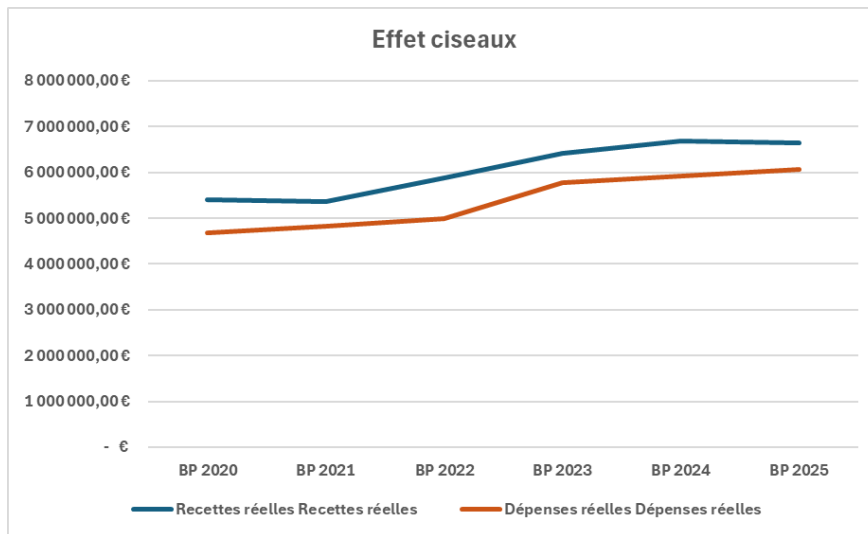
L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES

	Fonct. 25	Invest. 25	BP 2025
<input type="checkbox"/> Accompagnement des politiques publiques	1 028 767 €	651 293 €	1 680 060 €
Direction Générale	382 959 €	651 293 €	1 034 252 €
Pôle Education Enfance Jeunesse	70 708 €		70 708 €
Pôle Ressources et Administration Générale	156 700 €		156 700 €
Pôle Services à la Population et à la Cohésion Territoriale	12 000 €		12 000 €
Pôle Technique Aménagement du Territoire et du Cadre de Vie	406 400 €	- €	406 400 €
Total général	1 028 767 €	651 293 €	1 680 060 €

L'accompagnement des politiques publiques comprend l'ensemble des frais généraux (eau, électricité, gaz, fournitures administratives, prélèvements divers et charges financières).

III. LA VUE DETAILLEE DU BUDGET PRIMITIF 2025

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT



Une section de fonctionnement qui marque un léger recul sur ces recettes en 2025 (-0.65%) et des charges contenues (à + 2.38%) alors que des mesures significatives à l’instar d’une inflation encore présente et des charges de personnels qui augmentent par décisions législatives et réglementaires (augmentation de la CNRACL notamment, près de + 20 k€).

Les charges financières augmentent en 2025 mais vont refluer de manière significative dès 2026 (-28%).

Enfin, le budget 2025 comprend un niveau record de provisions. En application des principes de prudence et de sincérité budgétaire, la constitution de provisions permet à la commune de faire face à des risques et charges sans déséquilibrer le budget dans son ensemble et mettre en péril la bonne réalisation des actions prévues.

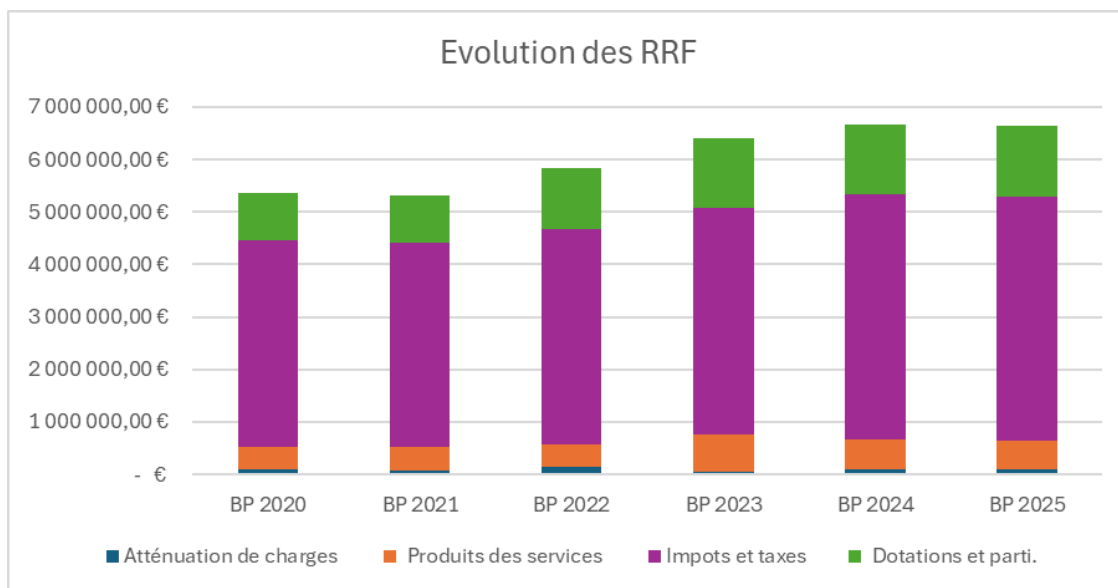


Budget Primitif 2025

Section de fonctionnement - Recettes							
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	évol BP 25/BP 24
Recettes réelles	5 410 688,57 €	5 355 354,00 €	5 873 768,50 €	6 415 010,00 €	6 694 427,00 €	6 650 585,00 €	-0,65% - 43 842,00 €
chapitre 013 Atténuation de charges	99 000,00 €	81 660,00 €	143 000,00 €	56 000,00 €	91 000,00 €	100 000,00 €	9,89% 9 000,00 €
chapitre 70 Produits des services	419 145,00 €	435 800,00 €	435 500,00 €	712 000,00 €	581 600,00 €	530 000,00 €	-8,87% - 51 600,00 €
chapitre 73 Impôts et taxes	3 950 138,00 €	3 883 402,00 €	4 099 487,00 €	239 410,00 €	235 402,00 €	223 554,00 €	-5,03% - 11 848,00 €
chapitre 731 Imposition directe				4 079 000,00 €	4 424 695,00 €	4 435 738,00 €	0,25% 11 043,00 €
chapitres 73 & 731 Impôts et taxes	3 950 138,00 €	3 883 402,00 €	4 099 487,00 €	4 318 410,00 €	4 660 097,00 €	4 659 292,00 €	-0,02% - 805,00 €
chapitre 74 Dotations et parti.	888 500,57 €	905 687,00 €	1 167 181,00 €	1 328 600,00 €	1 328 106,00 €	1 346 250,00 €	1,37% 18 144,00 €
chapitre 75 Autres produits de gestion	16 205,00 €	13 805,00 €	7 600,00 €	- €	26 480,00 €	10 000,00 €	-62,24% - 16 480,00 €
chapitre 76 produits financiers	- €	- €	- €	- €	7 144,00 €	5 043,00 €	-29,41% - 2 101,00 €
chapitre 77 produits exceptionnels	37 700,00 €	35 000,00 €	21 000,50 €	- €	- €	- €	- €
chapitre 78 reprise sur amort prov	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Recettes d'ordre	- €	- €	- €	- €	80,00 €	- €	-100,00% - 80,00 €
chapitre 042 Opé. Ordre transferts entre sections	- €	- €	- €	- €	80,00 €	- €	- €
R002	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 410 688,57 €	5 355 354,00 €	5 873 768,50 €	6 415 010,00 €	6 694 507,00 €	6 650 585,00 €	-0,66% - 43 922,00 €
Section de fonctionnement - Dépenses							
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	évol BP 25/BP 24
Dépenses réelles	4 685 556,15 €	4 833 868,00 €	4 993 280,00 €	5 768 107,00 €	5 923 989,00 €	6 064 881,00 €	2,38% 140 892,00 €
chapitre 014 Atténuation de produits	90 500,00 €	75 831,00 €	73 009,00 €	72 000,00 €	62 778,00 €	55 400,00 €	-11,75% - 7 378,00 €
chapitre 011 Chg à caractère général	1 096 920,43 €	1 286 383,00 €	1 324 030,00 €	1 588 500,00 €	1 600 000,00 €	1 580 000,00 €	-1,25% - 20 000,00 €
chapitre 012 Chg de personnel	2 840 000,00 €	2 863 556,00 €	2 959 400,00 €	3 570 000,00 €	3 714 000,00 €	3 720 000,00 €	0,16% 6 000,00 €
chapitre 65 Autres charges de gestion courantes	458 257,00 €	480 040,00 €	483 436,57 €	429 500,00 €	373 000,00 €	393 000,00 €	5,36% 20 000,00 €
chapitre 66 Charges Fin.	130 878,72 €	108 058,00 €	97 971,00 €	84 370,00 €	88 386,00 €	106 481,00 €	20,47% 18 095,00 €
chapitre 67 Charges except.	- €	- €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00% - €
chapitre 68 Dotations aux provisions	- €	- €	46 170,00 €	22 737,00 €	84 825,00 €	209 000,00 €	146,39% 124 175,00 €
Dépenses d'ordre	725 132,42 €	521 486,00 €	880 488,50 €	646 903,00 €	770 518,00 €	585 704,00 €	-23,99% - 184 814,00 €
chapitre 023 Vir. Section invest	520 565,38 €	356 287,00 €	680 672,00 €	500 798,00 €	570 518,00 €	385 704,00 €	-32,39% - 184 814,00 €
chapitre 042 Opé. Ordre transferts entre sections	204 567,04 €	165 199,00 €	199 816,50 €	146 105,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00% - €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 410 688,57 €	5 355 354,00 €	5 873 768,50 €	6 415 010,00 €	6 694 507,00 €	6 650 585,00 €	-0,66% - 43 922,00 €
ratio rigidité RH	60,61%	59,24%	59,27%	61,89%	62,69%	61,34%	

A.1 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont envisagées à 6,6 M€ avec une légère diminution de -0.65% (soit -43 K€) par rapport au BP 2024.



Section de fonctionnement - Recettes								
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	évol BP 25/BP 24	
Recettes réelles	5 410 688,57 €	5 355 354,00 €	5 873 768,50 €	6 415 010,00 €	6 694 427,00 €	6 650 585,00 €	-0,55%	- 43 842,00 €
chapitre 013 Atténuation de charges	99 000,00 €	81 660,00 €	143 000,00 €	56 000,00 €	91 000,00 €	100 000,00 €	9,89%	9 000,00 €
chapitre 70 Produits des services	419 145,00 €	435 800,00 €	435 500,00 €	712 000,00 €	581 600,00 €	530 000,00 €	-8,87%	- 51 600,00 €
chapitre 73 Impôts et taxes	3 950 138,00 €	3 883 402,00 €	4 099 487,00 €	239 410,00 €	235 402,00 €	223 554,00 €	-5,03%	- 11 848,00 €
chapitre 731 Imposition directe	-	-	-	4 079 000,00 €	4 424 695,00 €	4 435 738,00 €	0,25%	11 043,00 €
chapters 73 & 731 Impôts et taxes	3 950 138,00 €	3 883 402,00 €	4 099 487,00 €	4 318 410,00 €	4 660 097,00 €	4 659 292,00 €	-0,02%	- 805,00 €
chapitre 74 Dotations et parti.	888 500,57 €	905 687,00 €	1 167 181,00 €	1 328 600,00 €	1 328 106,00 €	1 346 250,00 €	1,37%	18 144,00 €
chapitre 75 Autres produits de gestion	16 205,00 €	13 805,00 €	7 600,00 €	-	26 480,00 €	10 000,00 €	-62,24%	- 16 480,00 €
chapitre 76 produits financiers	-	-	-	-	7 144,00 €	5 043,00 €	-29,41%	- 2 101,00 €
chapitre 77 produits exceptionnels	37 700,00 €	35 000,00 €	21 000,50 €	-	-	-	-	-
chapitre 78 reprise sur amort prov	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes d'ordre	- €	- €	- €	- €	80,00 €	- €	-100,00%	80,00 €
chapitre 042 Opé. Ordre transferts entre sections	-	-	-	-	80,00 €	-	-	-
R002	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 410 688,57 €	5 355 354,00 €	5 873 768,50 €	6 415 010,00 €	6 694 507,00 €	6 650 585,00 €	-0,66%	- 43 922,00 €

• Evolution des produits :

Le chapitre 70 « Produits des services » (recettes restauration scolaires, crèche, transport scolaire, spectacles...) est projeté à 530k€ (soit -8.87% -51k€) par rapport au BP 2024 notamment sur les recettes issues des activités relevant de la politique Education Enfance Jeunesse. Ces recettes seront réajustées en fonction des activités prévues dans le cadre de la future formule du « club aos » et des décisions d'ouvertures estivales.

• Evolution des impôts et taxes :

Dans le cadre du passage en M57, l'imposition directe apparaît dans un compte valant chapitre au 731 « imposition directe ». Afin de faciliter l'exercice de comparaison, le cumul est réalisé (chapitre 73 + chapitre 731).

Les impositions directes, impôts et taxes sont projetés à un niveau stable soit -0.02% par rapport au BP 2024. Pour autant cela cache des disparités et un recul de certains postes de recettes compensés par une fiscalité communale dynamique du fait des bases qui ont été réévaluées de +1.7%.

Dans le cadre de la présentation des orientations budgétaires 2025, sans évolution de taux mais sur la base d'un scénario d'évolution des bases à 1.7% en lien avec les préconisations de la Banque de France et l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) en décembre 2024. Cet indice sert à la détermination du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases fiscales.

De fait, les bases fiscales en Foncier bâti et Foncier non bâti vont mécaniquement augmentées de 1.7 % sur l'année 2025. De plus, cette année les bases prises en compte au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ont été abondées par l'intégration des bases des locaux vacants.

Pour mémoire : les bases fiscales correspondent au revenu cadastral et constituent la base d'imposition de la taxe foncière. Ce revenu est égal à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50%. La valeur locative cadastrale correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. L'abattement forfaitaire prend en compte quant à lui les frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation.

Sur le Chapitre 73 « impôts et taxes », un recul est envisagé à -5.03% soit - 11 k€ avec des minorations sur la dotation de solidarité communautaire ainsi que sur le FPIC (fonds de péréquation) dans l'attente des notifications post budget 2025 de l'Etat.

Sur le Chapitre 731 « Imposition directe » certains postes de recettes marquent un recul plus franc. A l'instar des droits de mutation qui sont projetés à - 18.75% soit -45 k€ et les produits de la taxe sur la consommation finale d'électricité à -27.36% soit -48 k€ en 2025.

Ces deux postes de recettes marquent un recul net depuis ces deux dernières années.

- **Evolutions des dotations et participations :**

Le chapitre 74 « Dotations et participations » connaît une stabilisation par rapport au BP 2024 avec une légère augmentation de + 1.37% soit +18 k€.

Une évolution continue est projetée sur les subventions CAF de 556 k€ au BP 2024 à + 71 k€ au BP 2025 afin de prendre en compte les versements stabilisés de l'année N-1 et du travail réalisé pour optimiser les recettes bonifiées.

Au titre de la DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat, composée de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation, diminue dans le cadre de l'écêtement décidé dans le cadre du budget 2025 (soit - 14 k€ au global de la DGF.

- sur la dotation forfaitaire - 41 k€
- sur la dotation de solidarité rurale + 24 k€
- sur la dotation nationale de péréquation +3 k€

Contrairement aux années antérieures, la commune n'a pas reçu sa notification au titre de la DGF celle-ci étant attendu pour l'été ; pour le moment la commune perçoit la DGF ainsi que toutes les autres dotations sur la base des montants N-1, les notifications attendues cet été permettront de connaître les ajustements à venir.

Pour les compensations versées par l'Etat au titre des exonérations des taxes foncières pour les locaux industriels (baisse des impôts de production) et de la taxe habitation, il est projeté une augmentation notable (+1.2% + 3 k€ pour le foncier industriel).

Il est également envisagé au titre des dispositions budgétaires nationales de 2025, la sortie du mécanisme de compensation de la DCRTP.

Enfin, l'attribution de compensation du fonds départemental de la TP est envisagée à la baisse de -27.27% soit - 16 k€.

- **Evolutions des produits exceptionnels, de gestion :**

Les produits exceptionnels (chapitre 77) et les autres produits de gestion (chapitre 75) sont envisagés à la baisse. En effet, il n'est pas envisagé d'aides exceptionnelles complémentaires pour l'année 2025.

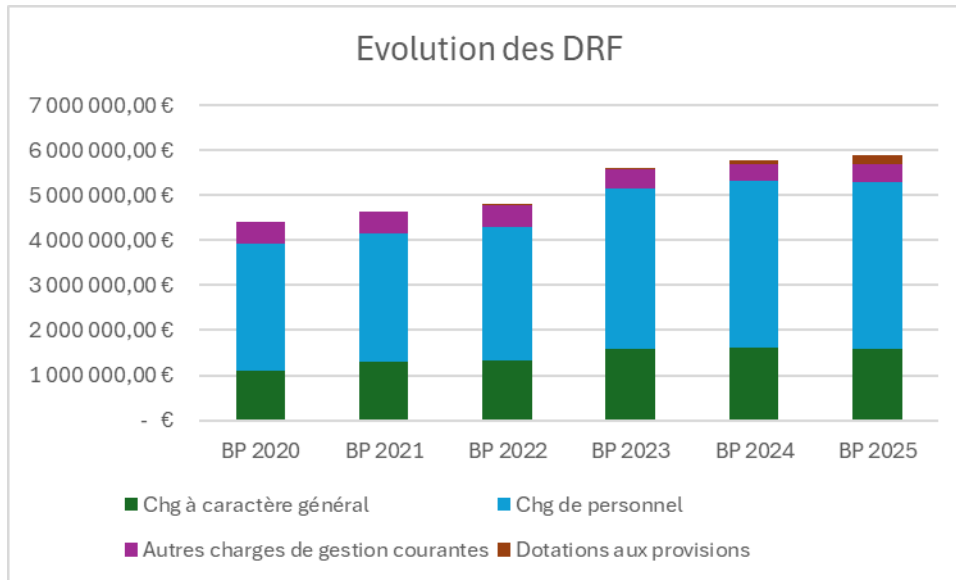
- **Evolutions des atténuations de charges :**

Les atténuations de charges (chapitre 013) sont envisagées en augmentation à 100 k€ par rapport à 2024 (soit +9 k€). Ce chapitre prend en compte les remboursements de l'assurance statutaire de la collectivité et de la CPAM.

A.2 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement connaissent une augmentation de **+2.38%** par rapport au BP 2024 (+140 k€) à 6.06 M€.

La section de Fonctionnement reste impactée par l'inflation moyennée projetée sur 2025 à 1.8%.



Section de fonctionnement - Dépenses									
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	évol BP 25/BP 24		
Dépenses réelles	4 685 556,15 €	4 833 868,00 €	4 993 280,00 €	5 768 107,00 €	5 923 989,00 €	6 064 881,00 €	2,38%	140 892,00 €	€
chapitre 014 Atténuation de produits	90 500,00 €	75 831,00 €	73 009,00 €	72 000,00 €	62 778,00 €	55 400,00 €	-11,75%	-7 378,00 €	€
chapitre 011 Chg à caractère général	1 096 920,43 €	1 286 383,00 €	1 324 030,00 €	1 588 500,00 €	1 600 000,00 €	1 580 000,00 €	-1,25%	-20 000,00 €	€
chapitre 012 Chg de personnel	2 840 000,00 €	2 863 556,00 €	2 959 400,00 €	3 570 000,00 €	3 714 000,00 €	3 720 000,00 €	0,16%	6 000,00 €	€
chapitre 65 Autres charges de gestion courantes	458 257,00 €	480 040,00 €	483 436,57 €	429 500,00 €	373 000,00 €	393 000,00 €	5,36%	20 000,00 €	€
chapitre 66 Charges Fin.	130 878,72 €	108 058,00 €	97 971,00 €	84 370,00 €	88 386,00 €	106 481,00 €	20,47%	18 095,00 €	€
chapitre 67 Charges except.					1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%	- €	€
chapitre 68 Dotations aux provisions			46 170,00 €	22 737,00 €	84 825,00 €	209 000,00 €	146,39%	124 175,00 €	€
Dépenses d'ordre	725 132,42 €	521 486,00 €	880 488,50 €	646 903,00 €	770 518,00 €	585 704,00 €	-23,99%	-184 814,00 €	€
chapitre 023 Vir. Section invest	520 565,38 €	356 287,00 €	680 672,00 €	500 798,00 €	570 518,00 €	385 704,00 €	-32,39%	-184 814,00 €	€
chapitre 042 Opé. Ordre transferts entre sections	204 567,04 €	165 199,00 €	199 816,50 €	146 105,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00%	- €	€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 410 688,57 €	5 355 354,00 €	5 873 768,50 €	6 415 010,00 €	6 694 507,00 €	6 650 585,00 €	-0,66%	-43 922,00 €	€
ratio rigidité RH	60,61%	59,24%	59,27%	61,89%	62,69%	61,34%			

• Evolutions des charges à caractère général :

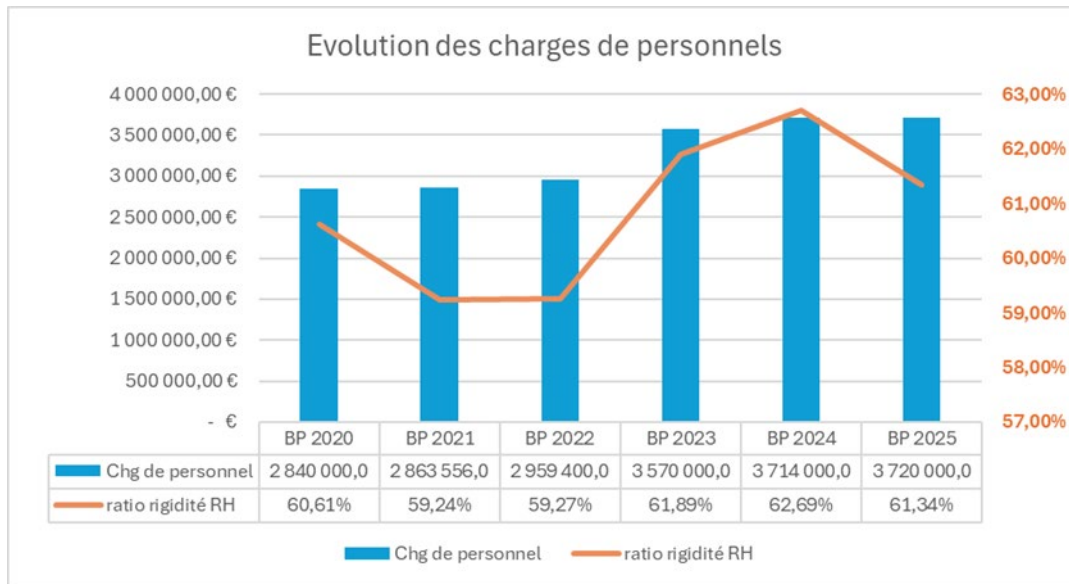
Le chapitre 011 « Charges à caractère général » connaît un léger recul de **-1.25%** soit **-20 k€** au BP 2024.

Les principaux postes de dépenses marquent un recul voire une stabilisation et permettent de contenir des postes qui connaissent une augmentation plus significative tels que les contrats de prestations de services, l'entretien de certains espaces publics ou bâtiments publics avec une externalisation choisie pour venir en soutien d'effectifs municipaux sous tension (absentéisme marqué et augmentation de certains périmètres d'actions).

Les actions entreprises permettent d'étudier et de temporiser afin de conduire un des axes forts de la politique RH de la commune sur 2025 avec la gestion des risques professionnels (document unique des risques, études des risques professionnels et études des causes de l'absentéisme) couplée au travail mené sur la reprise des situations lourdes impactant le taux d'absentéisme communal.

• **Evolutions des charges de personnels :**

Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) connaissent une stabilisation à +0.21% (+7 k€) par rapport au BP 2024.



Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) connaissent une diminution de - 2,3% soit - 89 K€ par rapport au CFU 2024 amendé de la décision modificative de 110 K€.

L'évolution de BP initial 2024 à BP 2025 est faible + 0,5%.

Cette constance est due aux arbitrages tendant à contenir les charges de personnel et au contexte budgétaire national.

Il a donc été arbitré de geler les recrutements suivants :

- le Directeur des services techniques suite au départ en retraite de ce dernier au 1^{er} février 2025, soit 78 K€ ;
- l'assistante de direction à la Direction Générale suite à mobilité interne, soit 42 K€

Ce chapitre est notamment impacté sur l'exercice 2025 par :

- Un GVT (glissement vieillesse technicité – évolution de carrière des agents communaux) à + 38 K€ ;
- L'augmentation de 3 points de la cotisation patronale CNRACL, + 20 K€ ;
- L'augmentation très significative du nombre d'agents bénéficiaires de l'Allocation de Retour à l'Emploi, + 61 K€ ;

Parallèlement deux provisions seront constituées pour le financement de l'absentéisme à 35 K€ et du CIA à 20 K€.

Enfin, les provisions déjà constituées seront abondées notamment pour le financement de la monétisation du compte épargne temps, de potentielles élections.

ABSENTEISME :

Une démarche de prévention de l'absentéisme a été entreprise en 2024 : 2 agents en congé maladie de longue durée ont pu être accompagnés pour un retour à l'emploi. Cet accompagnement est poursuivi en 2025 et permettra de réintégrer des agents, en aménageant leur poste ou en proposant un reclassement.

L'analyse des conditions de travail dans certains secteurs pourra également nous aider à réduire le risque d'absentéisme ou au moins à le contenir.

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Une démarche relative à la prévention des risques est initiée en 2025 (conventionnement avec le Centre de Gestion de Seine-Maritime pour un accompagnement à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques, états des lieux des conditions de travail...)

Les secteurs de travail où les risques sont accrus, notamment sur les troubles musculosquelettiques (TMS), ou les risques psycho-sociaux (RPS), feront l'objet dès 2025 d'une analyse des conditions de travail.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de promotion de la santé et du bien-être au travail. La création de la fonction d'assistant/conseiller de prévention dans notre organigramme garantit la mise en œuvre et le suivi de futur document unique d'évaluation des risques.

- **Evolutions des charges de gestion courantes et des atténuations de produits :**

Les charges de gestion courantes (chapitre 65) sont projetées avec une augmentation de +5.36% (soit + 20 k€).

Les subventions hors CCAS sont projetées à 184 k€ soit – 9.86% par rapport au BP 2024. Le versement au CCAS est augmenté de près de 12 k€ soit +59.50% par rapport au BP 2024 au regard des éléments transmis au titre du rapport d'orientation budgétaire du CCAS.

Enfin, les contributions obligatoires diminuent de manière significative sur 2025 avec la fiscalisation de la participation communale aux syndicats de communes existants.

Les atténuations de produits (chapitre 014) sont quant à elles projetées en baisse (- 7k€ soit -11.75%) par rapport au BP 2024.

- **Evolutions des provisions :**

Les provisions sont projetées en hausse de + 124 k€ en 2025.

Les provisions constituées en 2022 et 2024 sont abondées et complétées par de nouvelles provisions :

- *une provision pour le financement de frais liés à l'organisation d'élections et de référendums pour 10 000 € ;*
- *une provision pour le financement de l'ARE (Allocation d'Aide de retour à l'emploi) pour 30 000 €.*

Pour mémoire, le régime d'assurance chômage s'applique aux agents fonctionnaires et contractuels de la Fonction Publique Territoriale. Ainsi, tous les fonctionnaires et agents contractuels territoriaux de droit public involontairement privés d'emploi ont droit, s'ils remplissent les conditions, au versement de l'allocation d'assurance chômage appelée allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) dans les mêmes conditions que les salariés du secteur privé ; cette indemnité doit être versée par la collectivité.

- une provision pour le financement des impacts liés à la mise de l'Etat (loi de finance 2025) pour 43 000 €.

En effet, la commune a reçu différentes notifications de dotations prises sur la base du Budget 2024 de l'Etat et reconduites provisoirement dans l'attente de l'adoption du Budget 2025. Les notifications y compris de la DGF (dotation globale de fonctionnement) ne seront pas connues avant l'été et la commune pourrait devoir restituer des dotations indument perçues au titre du nouveau Budget 2025.

- une provision pour le financement d'honoraires dans le cadre de différents sur des opérations de constructions pour 21 000 €.

Dans ce cadre et selon la pratique de l'auto-assurance, il est envisagé une provision pour couvrir les besoins communaux de consultation d'avocats notamment dans le cadre de différents qui viendraient à se présenter et qui ne rentreraient pas dans les couvertures assurantielles classiques.

Etat financier des provisions - BP 2025

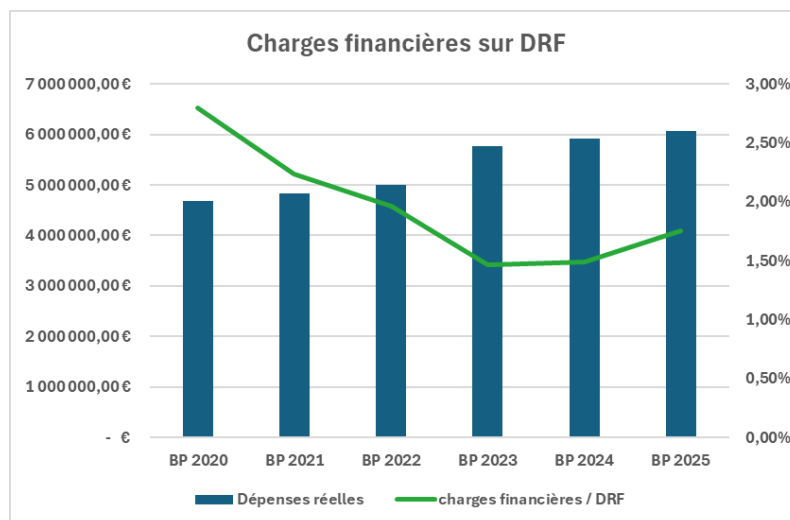
n°	Titre	Objet	Comptes comptable public	date création	n°délib CM	balance entrée 2025	2025 BP	Stock 2025
1	Provision pour litiges		15111	03/02/2022	2022-08	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
2	Provision pour créances douteuses	Titres en recouvrement - phase contentieuse	49	03/02/2022	2022-09	1 477,52 €	10 000,00 €	11 477,52 €
3	Provision pour CET	Monétisation du CET	1581	03/02/2022	2022-07	22 406,70 €	30 000,00 €	52 406,70 €
4	Provision pour risques	Financement absentéisme des agents communaux	15181	14/03/2024	2024-16	- €	35 000,00 €	35 000,00 €
5	Provision pour risques	Financement du CIA	15181	14/03/2024	2024-17	5 267,00 €	30 000,00 €	35 267,00 €
6	Provision pour risques	Financement de frais liés à l'organisation d'élections et de référendums	15181	20/03/2025			10 000,00 €	10 000,00 €
7	Provision pour risques	Financement de l'ARE (Allocation de retour à l'emploi)	15181	20/03/2025			30 000,00 €	30 000,00 €
8	Provision pour risques	Financement des impacts de la mise en œuvre de la LF 2025	15181	20/03/2025			43 000,00 €	43 000,00 €
9	Provision pour risques	Financement d'honoraires dans le cadre de différents sur des opérations de constructions	15181	20/03/2025			21 000,00 €	21 000,00 €

32 151,22 € 209 000,00 € 241 151,22 €

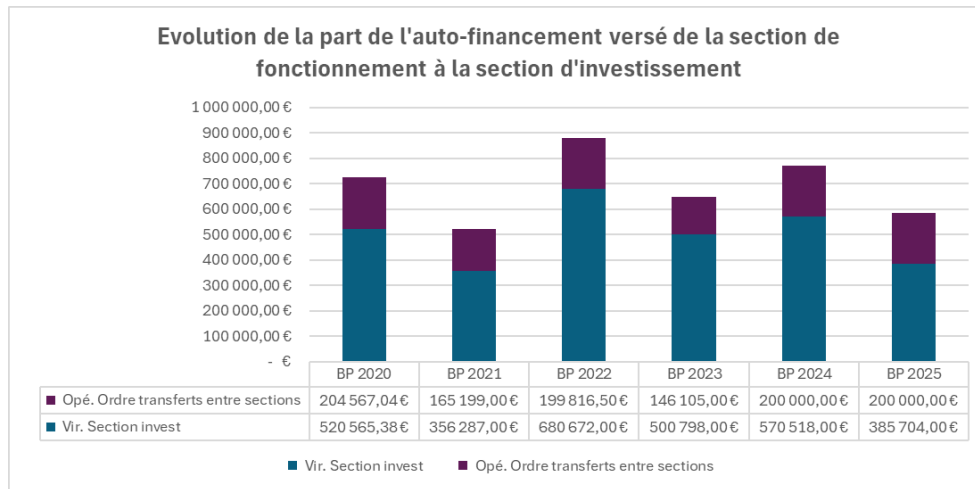
• Evolutions des charges financières :

Le chapitre 66 « Charges financières » quant à lui connaît une augmentation de **+20%** soit **+18 k€** par rapport au BP 2024.

Avec un effet des ICNE (intérêts courus non échus) positifs en 2025 contrairement à 2024. Les charges de la dette sont quant à elles en augmentation de + 12 k€ soit + 14.98% ; ne représentant toutefois que 1.63% des dépenses réelles de fonctionnement.



L'auto-financement prévisionnel (opérations d'ordre et d'investissement – chapitres 042 et 023) est quant à lui envisagé à hauteur de + 585 k€.



B. LES EPARGNES

On note une diminution de l'épargne nette (CAF nette) à 146 k€ et une capacité de désendettement qui passe de 4,01 années au BP 2025.

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette.

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel.

EPARGNES BUDGETS PRIMITIFS 2020

F// D/R Chapitres	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	
F R 70	Produits des services et du domaine	419 145 €	435 800 €	435 500 €	712 000 €	581 600 €	530 000 €
F R 73	Impôts et taxes	3 950 138 €	3 883 402 €	4 099 487 €	239 410 €	235 402 €	223 554 €
F R 731	Fiscalité locale	- €	- €	- €	4 079 000 €	4 424 695 €	4 435 738 €
	73 et 731	3 950 138 €	3 883 402 €	4 099 487 €	4 318 410 €	4 660 097 €	4 659 292 €
F R 74	Dotations et participations	888 501 €	905 687 €	1 167 181 €	1 328 600 €	1 328 106 €	1 346 250 €
F R 75	Autres produits de gestion courante	16 205 €	13 805 €	7 600 €	- €	26 480 €	10 000 €
F R 013	Atténuations de charges	99 000 €	81 660 €	143 000 €	56 000 €	91 000 €	100 000 €
	Total RRF hors cessions	5 372 989 €	5 320 354 €	5 852 768 €	6 415 010 €	6 687 283 €	6 645 542 €

F D 011	Charges à caractère général	1 096 920 €	1 286 383 €	1 324 030 €	1 588 500 €	1 600 000 €	1 580 000 €
F D 012	Charges de personnels	2 840 000 €	2 863 556 €	2 959 400 €	3 570 000 €	3 714 000 €	3 720 000 €
F D 65	Autres charges de gestion courante	458 257 €	480 040 €	483 437 €	429 500 €	373 000 €	393 000 €
F D 014	Atténuations de produits	90 500 €	75 831 €	73 009 €	72 000 €	62 778 €	55 400 €
	Total DRF hors charges financières	4 485 677 €	4 705 810 €	4 839 876 €	5 660 000 €	5 749 778 €	5 748 400 €
	<i>RH/dépenses de fonctionnement</i>	<i>63,31 %</i>	<i>60,85 %</i>	<i>61,15 %</i>	<i>63,07 %</i>	<i>64,59 %</i>	<i>64,71 %</i>

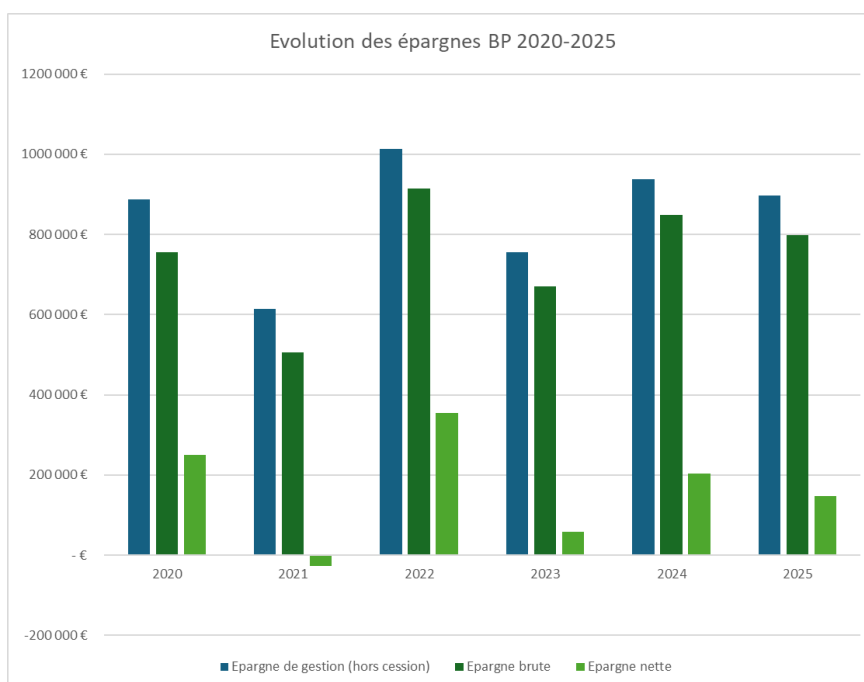
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Epargne de gestion (hors cession)	887 311 €	614 544 €	1 012 892 €	755 010 €	937 505 €	897 142 €
F D 66 Charges financières 66111	130 879 €	108 058 €	97 971 €	84 370 €	88 386 €	98 880 €
Epargne brute	756 432 €	506 486 €	914 921 €	670 640 €	849 119 €	798 262 €
taux d'épargne brute	14,1%	9,5%	15,6%	10,5%	12,7%	12,0%
I D 16 remboursement capital de la dette	506 245 €	533 269 €	560 644 €	613 329 €	645 152 €	651 293 €
Epargne nette	250 188 €	- 26 783 €	354 277 €	57 311 €	203 967 €	146 969 €
encours au 31/12/N dette totale	3 159 940 €	3 340 912 €	3 661 067 €	3 531 072 €	3 885 919 €	3 201 292 €

Annuité de la dette 637 123 € 641 327 € 658 615 € 697 699 € 733 538 € 750 173,37 €

Capacité de désendettement 4,18 6,60 4,00 5,27 4,58 4,01

La projection initiale 2025 présentée lors du ROB 2025-2026 portait une épargne nette à 191k€ avec une capacité de désendettement à 3,81 années.

Le BP 2025 affiche une épargne nette projetée à 146k€ et une capacité de désendettement à 4,01 années. L'objectif poursuivi est de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement afin de garder une capacité d'autofinancement satisfaisante pour financer le plan d'investissement.



C. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le BP 2025 intègre les RAR 2024 (restes à réaliser 2024 ainsi que les nouvelles propositions que ce soit en recettes comme en dépenses).

Précisions : dans le cadre de la section d'investissement en lien avec le SGC, il a été convenu de prévoir en recettes et en dépenses au chapitre 041 « opérations patrimoniales » des ouvertures de crédits à hauteur 200 K€ afin pouvoir entreprendre la mise à jour de l'ensemble des garanties jamais régularisées. Ce chantier est inscrit dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité et la fiabilisation des comptes communaux. Cette démarche a permis en 2014 de régulariser pour plus de 473 k€ de régularisation d'immobilisations. Les crédits en dépenses et en recettes se neutralisent et n'impactent pas le résultat.

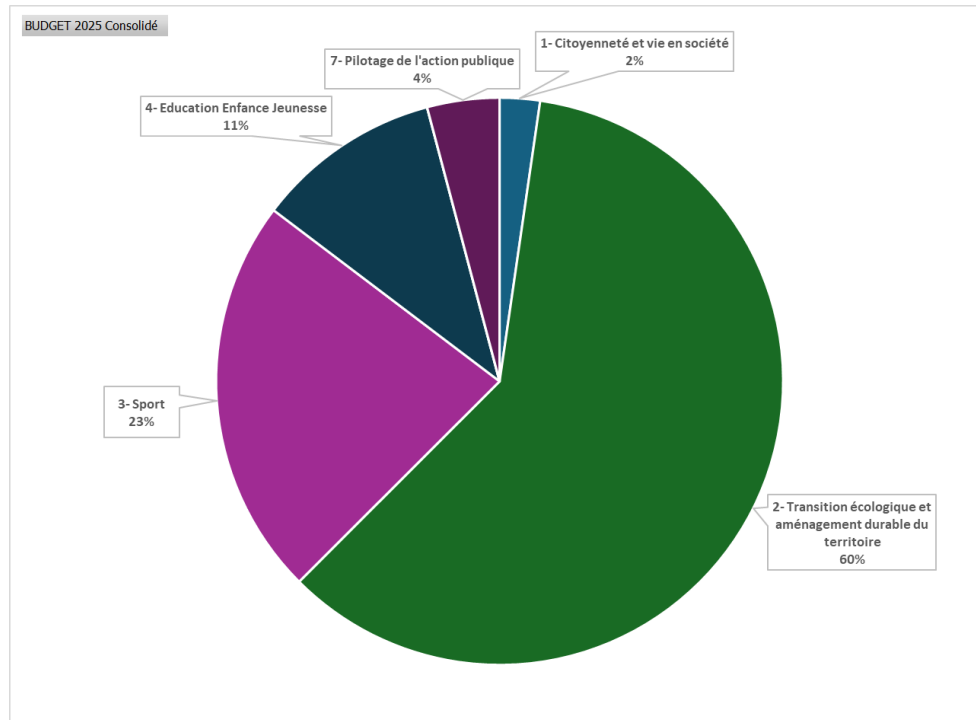
Section d'investissement - Recettes							
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	évol BP 23/CA2022
Recettes d'équipement	1 565 409,89 €	1 827 754,00 €	2 278 239,00 €	2 156 277,79 €	2 100 384,12 €	450 000,00 €	-78,58% -1 650 384,12 €
chapitre 13 Subventions d'investissement	804 409,89 €	546 954,00 €	1 397 439,00 €	1 656 277,79 €	1 100 384,12 €	450 000,00 €	-59,11% - 650 384,12 €
chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	761 000,00 €	1 280 800,00 €	880 800,00 €	500 000,00 €	1 000 000,00 €	- €	- €
chapitre 20 Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chapitre 21 Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Recettes financières	864 313,34 €	283 467,00 €	377 170,00 €	375 288,32 €	1 021 017,99 €	1 235 494,20 €	21,01% 214 476,21 €
chapitre 10 & 1068 Dotations, fonds divers et réserves	864 313,34 €	186 000,00 €	294 410,00 €	310 288,32 €	974 343,99 €	1 187 250,20 €	21,85% 212 906,21 €
chapitre 27 Autres immo financières	- €	97 467,00 €	82 760,00 €	65 000,00 €	46 674,00 €	48 244,00 €	3,36% 1 570,00 €
Recettes d'ordre	725 132,42 €	521 486,00 €	880 488,50 €	646 903,00 €	1 270 518,00 €	785 704,00 €	-38,16% - 484 814,00 €
chapitre 040 Opé. Ordre transferts entre sections	204 567,04 €	165 199,00 €	199 816,50 €	146 105,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00% - €
chapitre 041 Opé. Patrimoniales	- €	- €	- €	- €	500 000,00 €	200 000,00 €	-60,00% - 300 000,00 €
chapitre 021 Vir. Section fonctionnement	520 565,38 €	356 287,00 €	680 672,00 €	500 798,00 €	570 518,00 €	385 704,00 €	-32,39% - 184 814,00 €
R001	- €	- €	- €	- €	- €	139 196,69 €	- €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	3 154 855,65 €	2 632 707,00 €	3 535 897,50 €	3 178 469,11 €	4 391 920,11 €	2 610 394,89 €	-40,56% -1 781 525,22 €
	24,12%	48,65%	24,91%	15,73%	22,77%	0,00%	

Section d'investissement - Dépenses							
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	évol BP 23/CA2022
Dépenses d'équipement	2 039 473,68 €	2 099 438,00 €	2 975 253,50 €	2 565 140,11 €	2 166 756,92 €	1 759 101,59 €	-18,81% - 407 655,33 €
chapitre 20 Immobilisations incorporelles	15 280,00 €	76 071,00 €	- €	- €	63 800,00 €	80 000,00 €	25,39% 16 200,00 €
Compte 204 Subvention d'équipement versées	- €	- €	- €	- €	- €	120 057,00 €	120 057,00 €
chapitre 21 Immobilisations corporelles	368 275,58 €	844 000,00 €	1 260 456,00 €	1 079 314,06 €	1 385 468,80 €	1 479 978,72 €	6,82% 94 509,92 €
chapitre 23 Immobilisations en cours	1 655 918,10 €	1 179 367,00 €	1 714 797,50 €	1 485 826,05 €	717 488,12 €	79 065,87 €	-88,98% - 638 422,25 €
Dépenses financières	506 244,77 €	533 269,00 €	560 644,00 €	613 329,00 €	645 152,00 €	651 293,30 €	0,95% 6 141,30 €
% Capital dette s/ dépenses hors ordre	19,89%	20,26%	15,86%	19,30%	22,94%	27,02%	
chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	506 244,77 €	533 269,00 €	560 644,00 €	613 329,00 €	645 152,00 €	651 293,30 €	0,95% 6 141,30 €
chapitre 020 Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chapitre 27 Autres immo financières	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Dépenses d'ordre	- €	- €	- €	- €	500 080,00 €	200 000,00 €	-60,01% - 300 080,00 €
chapitre 040 Opé. Ordre transferts entre sections	- €	- €	- €	- €	80,00 €	- €	80,00 €
chapitre 041 Opé. Patrimoniales	- €	- €	- €	- €	500 000,00 €	200 000,00 €	- 300 000,00 €
D001	609 137,00 €	- €	- €	- €	1 079 931,19 €	- €	- €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	3 154 855,45 €	2 632 707,00 €	3 535 897,50 €	3 178 469,11 €	4 391 920,11 €	2 610 394,89 €	-40,56% -1 781 525,22 €

De 2020 à 2024, le PPI aura permis de prendre en charge des opérations majeurs en termes d'équipements publics pour des questions initiales soit de sécurité ou d'opportunité pour une optimisation des bâtiments et un meilleur service aux Franquevillais : (pour les plus marquantes)

- *Réhabilitation du Gymnase Nicolas Fleury ;*
- *Réhabilitation de la toiture de l'Eglise Notre Dame ;*
- *Réhabilitation de l'Hôtel de Ville et intégration d'une Agence Postale ;*
- *Création d'un poste de Police Municipale ;*
- *Réhabilitation et extension de la structure Multi Accueil les 3 Pommes (fin de programme sur 2020-2021) ;*
- *Remplacement de matériels lourds (poids lourd, véhicule de police municipale...) ;*
- *Déploiement de la vidéo protection (fin de programme en 2025) ;*
- *Déploiement d'une stratégie de modernisation des matériels communaux ainsi que la sécurisation des réseaux informatiques.*

Le Budget 2025 en investissement maintient un engagement fort dans la transition écologique et le cadre de vie, vue par politiques :



Au titre des politiques, 2025 verra les réalisations suivantes (principales réalisations à venir) :

- Finalisation du déploiement de la vidéoprotection et de la sécurisation des sites communaux (40 k€) ;
- Modernisation des outils et sécurisation des infrastructures bâtementaires et informatiques pour améliorer la qualité d'accueil et lutter contre la criminalité et la cybercriminalité (60 k€) ;
- Modernisation des matériels et outils pour améliorer les conditions de travail des agents communaux ainsi que la qualité d'accueil des services publics (+ 100k€ dont 70k€ au titre de la politique Education Enfance Jeunesse)

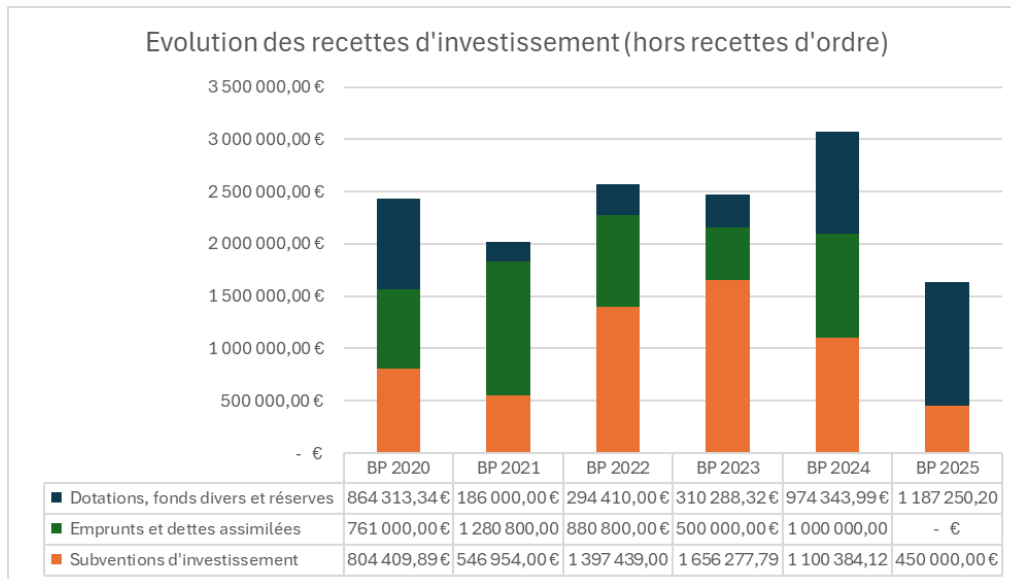
- Réhabilitation des vestiaires du Stade VION (393 k€) ;
- Ravalement façades de l'Hôtel de Ville (20 k€) ;

- Réalisation des projets lauréats du Budget Participatif 2024 (100 k€) ;
- Lancement de la nouvelle édition 2025 du Budget participatif (80 k€) ;
- Participation de la commune à un fonds de concours pour l'effacement des réseaux de la rue du GENERAL DE GAULLE (120 k€) ;
- Réhabilitation du monument aux morts - place des anciens combattants (30 k€) ;
- Entretien et aménagements des cimetières (50k€) ;

- Réhabilitation extérieure du complexe DOUILLET (300 k€) ;
- Passage en éclairage LED des bâtiments (50 k€) ;
- Implantation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux (50 k€) ;
- Gestion de l'eau avec l'implantation de récupérateurs sur les sites communaux (5 k€) ;
- Fleurissement et végétalisation de la commune (20 k€) ;
- Implantation d'ombrières sur différents sites communaux permettant la production locale et verte d'électricité avec possibilité pour la commune de bénéficier de cette production (aucun investissement à charge de la commune) ;

C.1 Recettes d'investissement

Les recettes d'investissements sont composées des subventions, de l'emprunt, du FCTVA et des autres immobilisations financières ainsi que de l'auto-financement. **Elles sont projetées à 2.6 M€ avec une diminution de -40.56 % soit -1,7 M€ par rapport au BP 2024.**



En 2025, le plan pluriannuel d'investissement sera financé par les résultats de 2024, le FCTVA, l'excédent de résultat reporté en recettes et les subventions. **Aucun nouvel emprunt ne sera mobilisé sur 2025.**

Le FCTVA viendra abonder les recettes à 450 k€ avec un taux de 16.404% non modifiée dans le dernier projet de loi de finance 2025. Le FCTVA est pour mémoire perçu à N+2 soit sur les dépenses d'investissement éligibles 2023.

Section d'investissement - Recettes							
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	évol BP 23/CA2022
Recettes d'équipement	1 565 409,89 €	1 827 754,00 €	2 278 239,00 €	2 156 277,79 €	2 100 384,12 €	450 000,00 €	-78,58% -1 650 384,12 €
chapitre 13 Subventions d'investissement	804 409,89 €	546 954,00 €	1 397 439,00 €	1 656 277,79 €	1 100 384,12 €	450 000,00 €	-59,11% - 650 384,12 €
chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	761 000,00 €	1 280 800,00 €	880 800,00 €	500 000,00 €	1 000 000,00 €	- €	
chapitre 20 Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
chapitre 21 Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Recettes financières	864 313,34 €	283 467,00 €	377 170,00 €	375 288,32 €	1 021 017,99 €	1 235 494,20 €	21,01% 214 476,21 €
chapitre 10 & 1068 Dotations, fonds divers et réserves	864 313,34 €	186 000,00 €	294 410,00 €	310 288,32 €	974 343,99 €	1 187 250,20 €	21,85% 212 906,21 €
chapitre 27 Autres immo financières	- €	97 467,00 €	82 760,00 €	65 000,00 €	46 674,00 €	48 244,00 €	3,36% 1 570,00 €
Recettes d'ordre	725 132,42 €	521 486,00 €	880 488,50 €	646 903,00 €	1 270 518,00 €	785 704,00 €	-38,16% - 484 814,00 €
chapitre 040 Opé. Ordre transferts entre sections	204 567,04 €	165 199,00 €	199 816,50 €	146 105,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00% - €
chapitre 041 Opé. Patrimoniales	- €	- €	- €	- €	500 000,00 €	200 000,00 €	-60,00% - 300 000,00 €
chapitre 021 Vir. Section fonctionnement	520 565,38 €	356 287,00 €	680 672,00 €	500 798,00 €	570 518,00 €	385 704,00 €	-32,39% - 184 814,00 €
R001	- €	- €	- €	- €	- €	139 196,69 €	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	3 154 855,65 €	2 632 707,00 €	3 535 897,50 €	3 178 469,11 €	4 391 920,11 €	2 610 394,89 €	-40,56% -1 781 525,22 €
% EMPRUNT S/RECETTES	24,12%	48,65%	24,91%	15,73%	22,77%	0,00%	

• **Evolutions des recettes de subventions (chapitre 13) :**

La part de subventions est portée à 450 k€ pour 2025 avec 339 k€ de Restes à réaliser 2024 (RAR 2024) concernant les opérations suivantes :

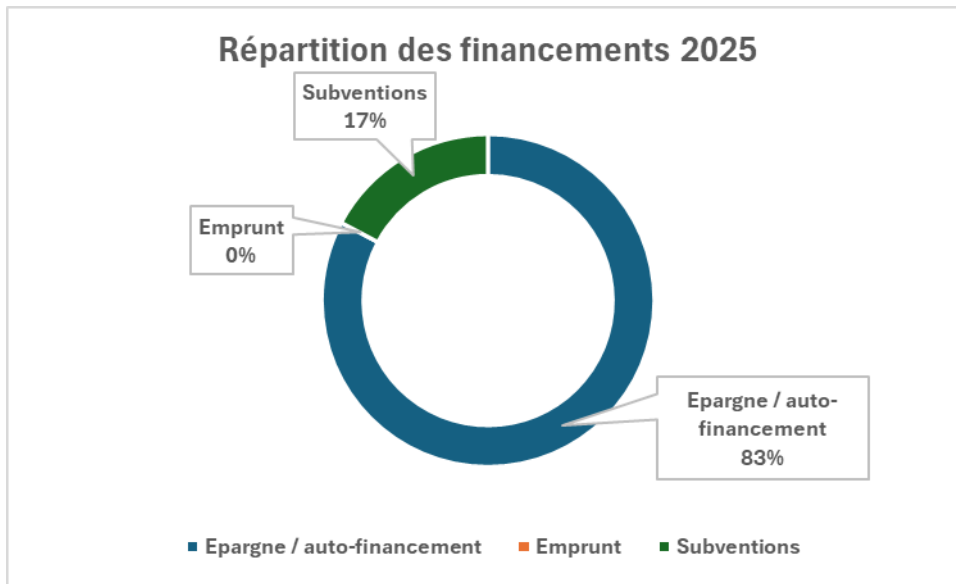
RAR - RECETTES				
2023000009(R) RAR 2022 - SUBVENTION - DEPARTEMENT - SOLDE - OPERATION ACCESSIBILITE RAGOT Service : DST-DIR	03/08/2023	DEPARTEMENT SEINE MARITIME (code : 1384)	R 1 13 1323 1583 020 /BAT19-SDF //CC-FINANC - Esp:ST1	3 562,00 €
2023000010(R) RAR 2022 - SUBVENTION - DEPARTEMENT - SOLDE - OPERATION ACCESSIBILITE ECOLE LEMONNIER Service : DST-DIR	03/08/2023	DEPARTEMENT SEINE MARITIME (code : 1384)	R 1 13 1323 1583 020 /BAT7-EELL //CC-FINANC - Esp:ST1	3 000,00 €
2024000001(R) RAR 2022 - SUBVENTION - DEPT - OPERATION VIDEO PROTECTION Service : DST-DIR	03/08/2023	DEPARTEMENT SEINE MARITIME (code : 1384)	R 1 13 1323 1502 020 /INV-CC7 //CC-FINANC - Esp:ST1	4 800,00 €
2024000002(R) RAR 2022 - SUBVENTION - DEPARTEMENT - OPERATION ACCESSIBILITE - CIMETIERE Service : DST-DIR	03/08/2023	DEPARTEMENT SEINE MARITIME (code : 1384)	R 1 13 1323 1583 020 /ESP4-CIMET-SP //CC-FINANC - Esp:ST1	1 623,00 €
2024000029(R) RAR 2024 - SUBVENTION - DEPARTEMENT - OPERATION REHABILITATION DOUILLET Service : DST-DIR	26/12/2024	DEPARTEMENT SEINE MARITIME (code : 1384)	R 1 13 1323 1604 020 /BAT6-DOUIL //CC-FINANC - Esp:ST1	90 000,00 €
2023000018(R) RAR 2023 - SUBVENTION - DETR - OPERATION VIDEO PROTECTION Service : DST-DIR	03/08/2023	PREFECTURE DE SEINE MARITIME (code : 1511)	R 1 13 13461 1502 020 /INV-CC7 //CC-FINANC - Esp:ST1	25 304,70 €
2024000004(R) RAR 2023 - SUBVENTION - DETR - OPERATION STADE VION Service : DST-DIR	03/08/2023	PREFECTURE DE SEINE MARITIME (code : 1511)	R 1 13 13461 1596 020 /ESP11-VION //CC-FINANC - Esp:ST1	62 200,00 €
2024000028(R) RAR 2024 - SUBVENTION - DETR - OPERATION REHABILITATION DOUILLET Service : DST-DIR	21/11/2024	PREFECTURE DE SEINE MARITIME (code : 1511)	R 1 13 13461 1604 020 /BAT6-DOUIL //CC-FINANC - Esp:ST1	81 510,36 €
2024000030(R) RAR 2022 - SUBVENTION - ETAT DSIL - SOLDE - OPERATION REHABILITATION GYMNASSE N FLEURY Service : DST-DIR	26/12/2024	PREFECTURE DE SEINE MARITIME (code : 1511)	R 1 13 1321 1515 020 /BAT12-FLEURY //CC-FINANC - Esp:ST1	67 514,67 €
				339 514,73 €

Ces subventions ont fait l'objet de notifications en 2023 ou 2024 ; leur attribution et versement ne sont pas remis en cause dans le cadre du budget 2025 par l'Etat.

Quant aux nouvelles demandes de subventions, elles sont essentiellement axées sur la seconde phase du déploiement de la vidéoprotection, sur l'opération relative à la réhabilitation du Stade Vion, sur les travaux relatifs au plan de sobriété (éclairage LED dans les bâtiments communaux et récupérateurs d'eau) ainsi que sur les axes de la politique Transition écologique et aménagement durable du territoire.

L'ensemble des subventions sont ventilées comme suit sur les opérations :

Opérations 2025		Budget recette
1502	OPERATION VIDEO PROTECTION	30 104,70 €
1515	OPERATION REHABILITATION GYMNASSE N FLEURY	67 514,67 €
1519	OPERATION REHAB EXTENSION EMLL (APCP)	- €
1580	OPERATION REHAB EXTENSION EPLL (APCP)	- €
1583	OPERATION ACCESSIBILITE	8 185,00 €
1584	OPERATION MODERNISATION INFO COM	- €
1585	OPERATION MODERNISATION TEL COM	- €
1586	OPERATION SECURISATION INFO COM	- €
1587	OPERATION RENOUVELLEMENT ACQUISITION EQUIP COM	- €
1588	OPERATION TRANSITION ENERGETIQUE - ECOLOGIQUE	40 485,27 €
1589	OPERATION CREATION RESERVES PLUVIALES	- €
1590	OPERATION EMBELLISSEMENT ESPACES PUBLICS	- €
1591	OPERATION AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS	- €
1592	OPERATION AIRES DE JEUX	- €
1594	OPERATION SECURISATION SITES COMMUNAUX	- €
1595	OPERATION ENERGIE	- €
1596	OPERATION VESTIAIRES STADE VION	132 200,00 €
1601	OPERATION TRAVAUX FACADES BATIMENTS COMMUNAUX	- €
1602	OPERATION TRAVAUX EDUC ENFANCE JEUNESSE	- €
1603	OPERATION BUDGET PARTICIPATIF 2024	- €
1604	OPERATION TRAVAUX FACADES DOUILLET (APCP)	171 510,36 €
1605	OPERATION BUDGET PARTICIPATIF 2025	- €
1606	OPERATION TRAVAUX SECURISATION SITE HOTEL DE VILLE	- €
1607	OPERATION EFFACEMENT DE RESEAUX FONDS DE CONCOURS	- €
1608	OPERATION AMENAGEMENT TERRITOIRE - MAISON BLANCHE	- €
1609	OPERATION REHABILITATION MONUMENTS PATRIMONIAUX	- €
		450 000,00 €

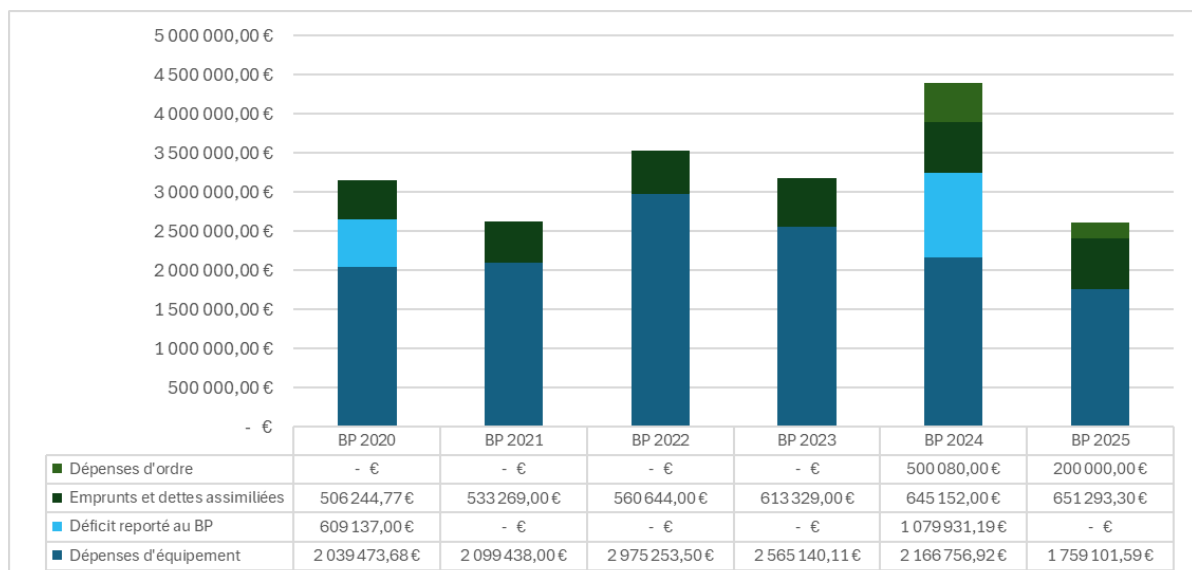


C.2 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont composées des immobilisations incorporelles (chapitre 20 – diagnostics, fonds de concours...), des immobilisations corporelles (chapitre 21 – petites opérations réalisées sur un exercice budgétaire), les immobilisations (chapitre 23 – opérations d'ampleur réalisées sur plusieurs exercices budgétaires) et le remboursement du capital de la dette (chapitre 16).

Elles sont projetées à 2,6 M€ avec une diminution de -40.56% par rapport au BP 2024.

Les dépenses d'équipement sont quant à elles projetées à 1,7 M€ soit -18.81% (-407 k€) par rapport au BP 2024.



Section d'investissement - Dépenses							
	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	évol BP 23/CA2022
Dépenses d'équipement	2 039 473,68 €	2 099 438,00 €	2 975 253,50 €	2 565 140,11 €	2 166 756,92 €	1 759 101,59 €	-18,81% - 407 655,33 €
chapitre 20 Immobilisations incorporelles	15 280,00 €	76 071,00 €	- €	- €	63 800,00 €	80 000,00 €	25,39% 16 200,00 €
Compte 204 Subvention d'équipement versées	- €	- €	- €	- €	- €	120 057,00 €	120 057,00 €
chapitre 21 Immobilisations corporelles	368 275,58 €	844 000,00 €	1 260 456,00 €	1 079 314,06 €	1 385 468,80 €	1 479 978,72 €	6,82% 94 509,92 €
chapitre 23 Immobilisations en cours	1 655 918,10 €	1 179 367,00 €	1 714 797,50 €	1 485 826,05 €	717 488,12 €	79 065,87 €	-88,98% - 638 422,25 €
Dépenses financières	506 244,77 €	533 269,00 €	560 644,00 €	613 329,00 €	645 152,00 €	651 293,30 €	0,95% 6 141,30 €
% Capital dette s/ dépenses hors ordre	19,89%	20,26%	15,86%	19,30%	22,94%	27,02%	
chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	506 244,77 €	533 269,00 €	560 644,00 €	613 329,00 €	645 152,00 €	651 293,30 €	0,95% 6 141,30 €
chapitre 020 Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
chapitre 27 Autres immo financières	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Dépenses d'ordre	- €	- €	- €	- €	500 080,00 €	200 000,00 €	-60,01% - 300 080,00 €
chapitre 040 Opé. Ordre transferts entre sections	- €	- €	- €	- €	80,00 €	- €	- 80,00 €
chapitre 041 Opé. Patrimoniales	- €	- €	- €	- €	500 000,00 €	200 000,00 €	- 300 000,00 €
D001 Déficit reporté au BP	609 137,00 €	- €	- €	- €	1 079 931,19 €	- €	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	3 154 855,45 €	2 632 707,00 €	3 535 897,50 €	3 178 469,11 €	4 391 920,11 €	2 610 394,89 €	-40,56% -1 781 525,22 €

Les RAR 2023 en dépenses d'équipement sont de 43 k€ :

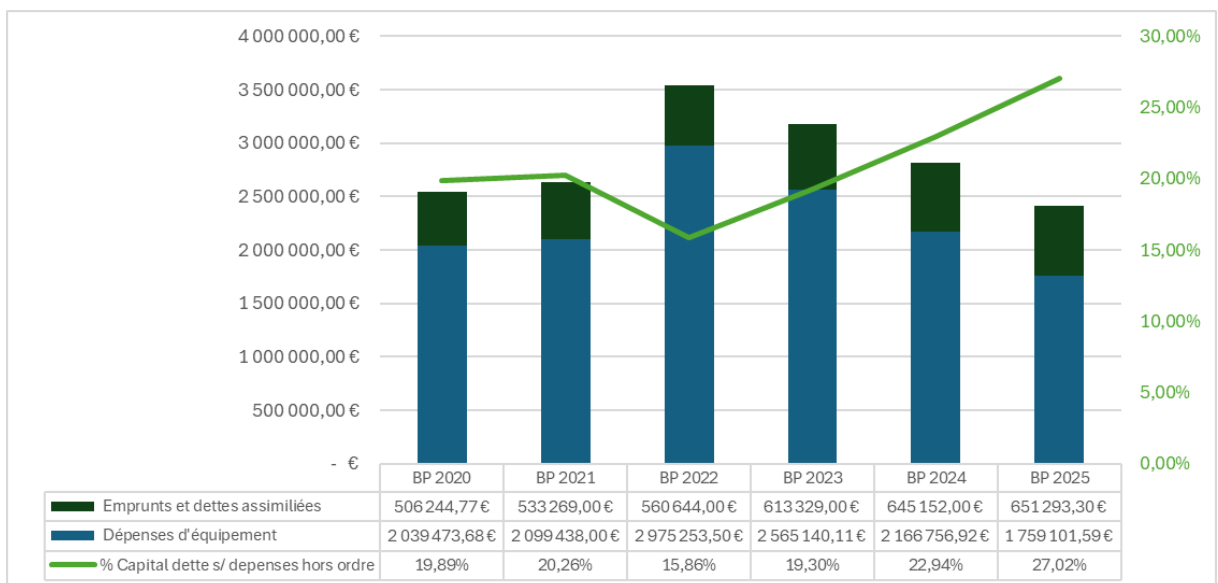
RAR - DEPENSES				
MOUVEMENT	Date	Tiers	Imputation	Reste/Admis TTC
2024000177(D) RAR 2024 - OPERATION 1588 - POINT APPORT VOLONTAIRE - DALLES BETONS Service : DST-DIR	08/03/2024	M. BRICOLAGE (code : 531)	D 21 2128 1588 020 //INV-CC7 //DEV-DURABLE - Esp:ST1	490,00 €
2024000383(D) RAR 2024 - INFORMATIQUE - TEL - PM - LOGICIEL DE SUPERVISION Service : DST-DIR	22/05/2024	ERYMA SAS (code : 5029)	D 21 21838 1584 11 //BAT21-PM //PATR-COM-EQUIP - Esp:ST1	5 935,29 €
2024001153(D) RAR 2024 - MAINTENANCE - CTM - DOUILLET - EGLISE ST PIERRE - AJOUT LICENCE LOGICIEL Service : DST-DIR	27/11/2024	ERYMA SAS (code : 5029)	D 21 2185 1585 020 //INV-CC7 //PATR-COM-EQUIP - Esp:ST1	2 988,69 €
2024001157(D) RAR 2024 - RESSOURCES HUMAINES - HDV - SIEGE BLOON Service : DG-CP	29/11/2024	YKR DESIGN BLOON PARIS (code : 5623)	D 21 2188 1587 020 //BAT14-HDV //PATR-COM-EQUIP - Esp:DR1	318,00 €
2024001161(D) RAR 2024 - EQUIPEMENT - BOURVIL - REMPLACEMENT EXTINCTEUR Service : DST-DIR	03/12/2024	EUROFEU SERVICES (code : 4929)	D 21 2188 1587 020 //BAT2-BOURV //PATR-COM-EQUIP - Esp:ST1	1 455,11 €
2024000742(D) RAR 2024 - RENOUVELLEMENT EQUIPEMENT COMMUNAL - MULTI SITES - ACHAT ELECTRO MENAGER Service : DST-DIR	23/07/2024	GFROID (code : 1306)	D 21 2188 1587 020 //PATR-COM-EQUIP - Esp:ST1	7 249,80 €
				18 436,89 €
2024001044(D) ESPACES PUBLICS - VIDEO PROTECTION AMO Service : DST-DIR	17/10/2024	VIDEO CONCEPT (code : 554)	D 23 2313 1502 11 //INV-CC7 //PREV-SEC - Esp:ST1	316,87 €
2024001194(D) RAR 2024 - P3 - CHAUFFAGE BATIMENTS COMMUNAUX Service : DST-DIR	26/12/2024	ENGIE COFELY (code : 1579)	D 23 2315 1595 - Esp:ST1	25 000,00 €
				25 316,87 €
				43 753,76 €

Les opérations présentées lors du ROB sont intégrées et financées dans le cadre du BP 2025.

Chacune des opérations en cours ou ouvertes au cours de l'exercice 2025 prendra en compte les exigences d'une meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement par une volonté affirmée d'inclure la transition énergétique au travers de tous les programmes communaux.

Parallèlement les actions présentées au titre du plan de sobriété ont été inscrites budgétairement en 2024 et poursuivie en 2025.

Enfin, le remboursement du capital de la dette communale est projeté en augmentation à +0.95% + 6 k€ et représente 27.02% des dépenses d'investissement.



Vue détaillée des dépenses d'équipement par opérations au PPI :

Opérations 2025		Budget dépense
1502	OPERATION VIDEO PROTECTION	30 316,87 €
1515	OPERATION REHABILITATION GYMNASE N FLEURY	- €
1519	OPERATION REHAB EXTENSION EMLL (APCP)	20 000,00 €
1580	OPERATION REHAB EXTENSION EPLL (APCP)	20 000,00 €
1583	OPERATION ACCESSIBILITE	23 749,00 €
1584	OPERATION MODERNISATION INFO COM	48 680,57 €
1585	OPERATION MODERNISATION TEL COM	16 492,36 €
1586	OPERATION SECURISATION INFO COM	2 082,00 €
1587	OPERATION RENOUVELLEMENT ACQUISITION EQUIP COM	109 136,81 €
1588	OPERATION TRANSITION ENERGETIQUE - ECOLOGIQUE	105 490,00 €
1589	OPERATION CREATION RESERVES PLUVIALES	10 000,00 €
1590	OPERATION EMBELLISSEMENT ESPACES PUBLICS	20 000,00 €
1591	OPERATION AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS	120 000,00 €
1592	OPERATION AIRES DE JEUX	30 000,00 €
1594	OPERATION SECURISATION SITES COMMUNAUX	15 000,00 €
1595	OPERATION ENERGIE	25 000,00 €
1596	OPERATION VESTIAIRES STADE VION	393 096,98 €
1601	OPERATION TRAVAUX FACADES BATIMENTS COMMUNAUX	20 000,00 €
1602	OPERATION TRAVAUX EDUC ENFANCE JEUNESSE	50 000,00 €
1603	OPERATION BUDGET PARTICIPATIF 2024	100 000,00 €
1604	OPERATION TRAVAUX FACADES DOUILLET (APCP)	300 000,00 €
1605	OPERATION BUDGET PARTICIPATIF 2025	80 000,00 €
1606	OPERATION TRAVAUX SECURISATION SITE HOTEL DE VILLE	30 000,00 €
1607	OPERATION EFFACEMENT DE RESEAUX FONDS DE CONCOURS	120 057,00 €
1608	OPERATION AMENAGEMENT TERRITOIRE - MAISON BLANCHE	40 000,00 €
1609	OPERATION REHABILITATION MONUMENTS PATRIMONIAUX	30 000,00 €
		1 759 101,59 €

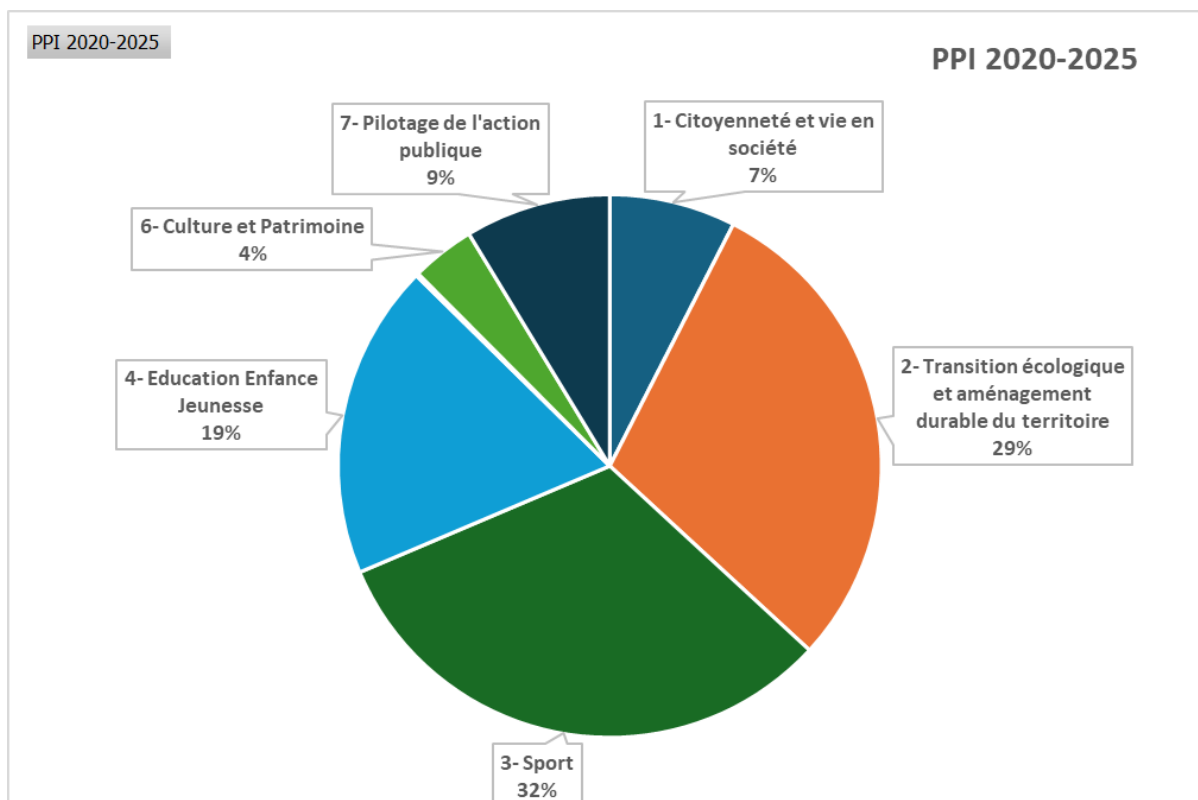
Présentation du plan d'investissement 2025 par politique et objectifs :

	RAR-2024	BP 2025 - Consolidé
1- Citoyenneté et vie en société	316,87 €	40 316,87 €
1.2 - Assurer la sécurité et la tranquillité publique et prévenir la délinquance	316,87 €	40 316,87 €
Mise en sécurité des bâtiments et des espaces publics	- €	10 000,00 €
Préserver la tranquillité des espaces publics	316,87 €	30 316,87 €
1.3 Prévenir les risques et accompagner la population en cas de crise	- €	- €
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	25 490,00 €	1 059 296,00 €
2.1 - Accompagner le passage à une transition énergétique et écologique douce	25 490,00 €	440 490,00 €
Développement durable et valorisation du patrimoine naturel	- €	15 000,00 €
Entretien des bâtiments communaux	25 000,00 €	25 000,00 €
Réhabilitation des bâtiments communaux	- €	300 000,00 €
Transition énergétique	490,00 €	100 490,00 €
2.2 - Développer et favoriser les modes de déplacements doux	- €	- €
2.3 - Assurer une haute qualité des espaces publics	- €	578 806,00 €
Aménagements et entretien des espaces publics communaux	- €	450 057,00 €
Mise en sécurité des bâtiments et des espaces publics	- €	58 749,00 €
Réhabilitation des bâtiments communaux	- €	20 000,00 €
Renouvellement des aires de jeux et embellissement des espaces publics (vide)	- €	20 000,00 €
(vide)	- €	30 000,00 €
2.4 - Assurer un aménagement urbain et un territoire raisonné, solidaire et de qualité	- €	40 000,00 €
Aménagements et entretien des espaces publics communaux	- €	40 000,00 €
3- Sport	- €	401 096,98 €
3.2 - Disposer d'infrastructures remises aux normes et modernisées pour renforcer l'attractivité auprès des clubs et usagers	- €	401 096,98 €
Réhabilitation des bâtiments communaux	- €	401 096,98 €
4- Education Enfance Jeunesse	- €	185 900,00 €
4.5 - Contribuer à l'égalité des chances dans l'accès à l'apprentissage	- €	15 900,00 €
Modernisation des matériels et des équipements scolaires	- €	15 900,00 €
4.7 - Permettre l'accès à des conditions d'apprentissage optimales	- €	170 000,00 €
Modernisation des matériels et des équipements scolaires	- €	80 000,00 €
Réhabilitation des équipements scolaires	- €	90 000,00 €
5- Solidarités et cohésion sociale	- €	- €
6- Culture et Patrimoine	- €	- €
7- Pilotage de l'action publique	17 946,89 €	72 491,74 €
7.2 - Moderniser et sécuriser les outils et matériels pour améliorer la qualité d'accueil et de service	17 946,89 €	72 491,74 €
Modernisation des outils informatiques et de téléphonie	8 923,98 €	51 354,93 €
Renouvellement des équipements, des matériels et des véhicules d'intervention	9 022,91 €	21 136,81 €
Total général	43 753,76 €	1 759 101,59 €

*
 **

Synthèse du PPI par politique (2020-2025)

	CA-2020	CA-2021	CA-2022	CFU-2023	CFU-2024	BUDGET 2025	PPI 2020-2025
1- Citoyenneté et vie en société	2 000,00 €	45 833,94 €	216 392,00 €	251 396,40 €	254 328,06 €	40 316,87 €	810 267,27 €
2- Transition écologique et aménagement durable du territoire	421 127,67 €	353 802,33 €	271 036,26 €	731 998,27 €	323 446,19 €	1 060 696,00 €	3 162 106,72 €
3- Sport	6 345,00 €	51 721,95 €	378 058,00 €	2 430 179,89 €	152 687,03 €	401 096,98 €	3 420 088,85 €
4- Education Enfance Jeunesse	1 234 252,15 €	434 042,63 €	15 496,34 €	54 541,71 €	99 801,73 €	185 900,00 €	2 024 034,56 €
5- Solidarités et cohésion sociale		- €	- €	16 893,36 €		- €	16 893,36 €
6- Culture et Patrimoine		1 344,00 €	168 554,27 €	235 059,89 €	3 510,00 €	- €	408 468,16 €
7- Pilotage de l'action publique	65 374,30 €	224 356,56 €	78 745,70 €	366 305,09 €	127 396,56 €	72 491,74 €	934 669,95 €
Total général	1 729 099,12 €	1 111 101,41 €	1 128 282,57 €	4 086 374,61 €	961 169,57 €	1 760 501,59 €	10 776 528,87 €



Le budget 2025 sera donc comme les précédents budgets (2020-2024), un budget qui s'inscrit dans l'ambition du mandat à soutenir et à contribuer à l'évolution et la transformation de notre commune tout en faisant de la solidarité et du vivre ensemble, les fils conducteurs de cette programmation.

Le budget 2025 de Franqueville-Saint-Pierre sera donc le reflet d'une commune dynamique et tournée vers l'avenir.

IV. RATIOS LEGAUX

Synthèse des ratios financiers.

Ratios	Type de ratios	BP 2020		BP 2021		BP 2022		6299 hbs	6291 hbs	6281 hbs	6281 hbs
								BP 2023	BP 2024	BP 2025	
		Métropole - de 5 000 à 9 999	FSP	Métropole - de 5 000 à 9 999	FSP	Métropole - de 5 000 à 9 999	FSP	FSP	FSP	FSP	
Dépenses réelles de fonctionnement / population	Ratios Légaux	918 €	722 €	944 €	750 €	1 003 €	808 €	969 €	946 €	931 €	
Produit des impositions directes / population	Ratios Légaux	526 €	514 €	517 €	492 €	543 €	561 €	607 €	631 €	646 €	
Recettes réelles de fonctionnement / population	Ratios Légaux	1 124 €	850 €	1 158 €	902 €	1 210 €	946 €	1 180 €	1 069 €	1 059 €	
Dépenses d'équipement brut / population	Ratios Légaux	288 €	219 €	298 €	115 €	327 €	179 €	627 €	346 €	281 €	
Encours de la dette / population	Ratios Légaux	821 €	501 €	796 €	530 €	797 €	581 €	561 €	563 €	511 €	
Dotations globales de fonctionnement / population	Ratios Légaux	154 €	74 €	154 €	71 €	153 €	64 €	70 €	71 €	69 €	
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	57,53%	60,09%	57,63%	60,25%	57,05%	63,70%	58,58%	62,69%	63,61%	
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	89,28%	94,35%	88,73%	92,32%	89,73%	94,80%	91,87%	88,49%	91,19%	
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	25,59%	25,80%	25,68%	12,78%	27,01%	18,93%	53,14%	32,37%	26,35%	
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	Ratios Légaux	73,04%	58,89%	68,72%	58,75%	65,83%	61,42%	47,56%	52,75%	57,93%	

* Données Finance Active

* Ratios des strates (nationale et commune) données consolidées 2022